

Monoxyde de carbone
Une famille de 05 personnes décimée à Béni Saf

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7042 - MARDI 26 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Conseil des ministres
Les orientations de Tebboune
aux membres du nouveau
Gouvernement

P03

Cet oiseau représente
une menace sérieuse

Le «Martin triste» très surveillé en Algérie



Lire en page 03

P07

ORAN

Nouvelle unité de production de pipes de Bethioua
Mise en service avant la fin de 2024

Utilisation du gaz

Les clients de Sonelgaz appelés à la vigilance

Université Oran-1

Clôture des activités de la Semaine mondiale
de l'entrepreneuriat



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Sonatrach

Lancement d'un concours de recrutement dédié aux universitaires

Le groupe Sonatrach a annoncé, ce lundi dans un communiqué, le lancement d'un concours national ouvert de recrutement au profit des diplômés universitaires issus des universités, instituts, écoles académiques, pour le pourvoi des postes d'ingénieurs et de techniciens. Les inscriptions au concours national seront ouvertes aux demandeurs d'emploi via le site internet dédié à cet effet (accessible par le lien: <https://nationalrecruit.sonatrach.dz/>) et ce, à compter du jeudi prochain à 08h00, jusqu'au mardi 10 décembre prochain à 20h00, selon la même source. Organisé en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem), «ce concours national s'inscrit dans le cadre du plan d'emploi

de l'entreprise, qui vise à soutenir ses ressources humaines en recrutant des diplômés universitaires dans des spécialités liées à la chaîne de valeur des hydrocarbures et qui contribueront à la mise en œuvre des projets stratégiques de Sonatrach», lit-on dans le communiqué. Pour participer à ce concours, le candidat doit être inscrit et sa demande activée au niveau de la base de données le l'Anem. Pour le poste d'«ingénieur», le candidat doit avoir un niveau académique baccalauréat +5 ans ou plus dans les domaines requis (diplôme de master ou ingénieur ou doctorat) et un niveau académique baccalauréat +3 ans dans les spécialisations requises (diplôme de licence LMD ou DEUA), pour le poste de «technicien».

Avec la participation du Conseil de la nation

Ouverture de la 70ème session de l'AP-OTAN à Montréal



Les travaux de la 70ème session de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) ont débuté, samedi à Montréal (Canada), avec la participation d'une délégation du Conseil de la nation, a indiqué, dimanche, un communiqué de cette instance législative. Les participants aux réunions des commissions permanentes auront à débattre de plusieurs thèmes, tels "Le défi de la lutte contre la désinformation", "Histoire et identités menacées: protection du patrimoine culturel lors des conflits armés", "Technologies à double usage: défis

commerciaux, réglementaires, sociétaux et sécuritaires nationaux", outre "l'Otan et les pays du Sud". Prend part à cette session qui se poursuivra jusqu'à lundi prochain, une délégation du Conseil de la nation composée du président de la Commission de la défense nationale, Aïssa Naïli, du sénateur, Lakhdar Moulay, chargés par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation". Pour rappel, le Parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'AP-OTAN en sa qualité de "membre partenaire méditerranéen".

CNDH

Journée d'étude sur la promotion des droits de la femme rurale

La promotion des droits de la femme rurale a été le thème d'une journée d'étude organisée, dimanche à Alger, par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), en collaboration avec le Forum d'appui et de promotion de la femme rurale. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette journée d'étude, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaalani a affirmé que la "Constitution a accordé plusieurs droits à la femme algé-

rienne afin de lui permettre de participer à la vie publique ainsi qu'aux domaines économique et administratif", rappelant le "rôle majeur" de la femme lors de la Glorieuse Révolution de libération. A cette occasion, M. Zaalani a appelé à "la nécessité de soutenir la femme rurale, notamment à travers le financement de ses activités économiques et le soutien des coopératives qu'elle crée au service de l'économie nationale".

Koweït

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a entamé dimanche une visite officielle à l'Etat du Koweït, à l'invitation du Général de Corps d'Armée Bandar Salem Al Muzain, Chef d'Etat-Major Général de l'Armée koweïtienne, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Sur invitation de Monsieur le Général de Corps d'Armée Bandar Salem Al Muzain, Chef d'Etat-Major

Général de l'Armée koweïtienne, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, entame une visite officielle à l'Etat du Koweït, à partir d'aujourd'hui 24 novembre 2024", précise la même source. Lors de cette visite, qui "s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et l'Armée koweïtienne, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

APN

Mohamed Khouane s'entretient avec le chef de la délégation iranienne



Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Khouane, s'est entretenu, dimanche à Alger, avec le chef de la délégation du Parlement iranien et président de la commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère au sein de cette institution, Ebrahim Azizi, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Les entretiens ont porté sur "les moyens de renforcer les relations entre l'Algérie et l'Iran et les perspectives de leur développement dans divers domaines", selon le communiqué, qui précise que l'accent a été mis lors de la

rencontre sur "l'importance d'activer la diplomatie économique entre les deux pays au service de leurs intérêts communs". A cette occasion, M. Khouane a affirmé que "l'Algérie et l'Iran sont animés d'une forte volonté de développer un partenariat stratégique global", saluant "l'expérience iranienne dans la réalisation de l'autosuffisance et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération bilatérale", ajoute le communiqué. Pour sa part, M. Azizi a souligné "la nécessité de hisser la coopération économique au niveau des relations politiques privilégiées", relevant "l'importance du partenariat dans des domaines tels que l'économie de la connaissance et le soutien aux start-up".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Cet oiseau représente une menace sérieuse

Le «Martin triste» très surveillé en Algérie

Par B.Kamel

La question cruciale se pose en acuité: «Comment ce «prédateur» des oiseaux a-t-il atteint facilement le ciel Algérois? Par quel couloir a-t-il pénétré? A-t-il fait la traversée de la méditerranée? A-t-il simplement contourné l'océan indien? Autant de questions- mystères qu'il va falloir coûte que coûte élucider. Le «Martin triste» est en effet l'un des oiseaux les plus nuisibles au monde mais il est arrivé tout de même en Algérie. Les forestiers algériens sont sur le qui-vive. Ils ont aussitôt déclenché une alerte maximale. Cette espèce d'oiseaux de la famille des «Sturnides» est, rappelons-le, réputée dangereuse pour la santé publique mais aussi pour les tapis forestiers et végétal. Son apparition dans le ciel algérois s'est propagée telle une traînée de poudre dans les réseaux sociaux depuis une semaine, déclenchant vivement la levée des boucliers et l'intervention énergique de la direction générale des forêts qui a vite mis au point son dispositif d'alerte mais aussi l'inquiétude des Algérois. Le Martin triste a été aperçu dans la capitale ! Cette découverte ornithologique a mobilisé tous les spécialistes de la région. Grand ennemi des récoltes agricoles, il peut compromettre les cultures. Originaire d'Inde, cet oiseau, classé parmi les plus invasifs au monde, représente une menace sérieuse pour notre biodiversité locale. Pour parer à toute éventualité et afin de protéger son écosystème biologique et son patrimoine forestier riche, La Direction des forêts d'Alger a automatiquement mis en place un dispositif d'urgen-

ce. L'objectif est d'étudier et contenir la propagation de cette espèce invasive d'oiseaux. Dans un communiqué, la direction a indiqué avoir constitué une équipe composée de ses propres cadres, ainsi que des spécialistes dans l'élevage des oiseaux dans le Centre cynégétique de Réghaïa et Zéralda. De même que des représentants de la fédération des chasseurs d'Alger ont été rappelés à l'effet d'éviter ou freiner la propagation du Martin triste sur le territoire national. Cette équipe a pour mission de suivre, de recenser et de surveiller les colonies de cet oiseau, d'étudier ses déplacements, son alimentation et ses comportements, afin d'élaborer un plan d'action scientifique visant à anticiper les éventuels risques écologiques sans perturber l'équilibre biologique. Mais la question qui importe plus et de savoir si cet oiseau aura la capacité de «coloniser»? L'initiative des forêts fait suite à une demande officielle de la direction générale des forêts. La direction a tenu à rassurer le public en précisant que toutes les mesures de précaution nécessaires ont été prises. Elle a appelé à éviter tout comportement susceptible de déséquilibrer l'écosystème et de rompre la chaîne alimentaire naturelle, notamment la chasse illégale ou d'autres actes menaçant la faune. Pour plus d'informations ou de renseignements, la direction invite le public à se rapprocher des services de l'administration des forêts ou à contacter le numéro vert 1070. Le martin triste est friand d'insectes ravageurs de récoltes d'où son introduction sur les Iles de l'océan indien mais il possède aussi un régime éclectique ce qui fait de lui un

mangeur de grands oiseaux comme les corbeaux. Ce «Prédateur» des oiseaux sauvages pourtant de petite taille, laisse, des «effets indésirables» sur l'environnement et l'écosystème. Son impact est certain aux yeux des biologistes de l'environnement. «Le Martin triste possède une capacité impressionnante à éliminer d'autres espèces d'oiseaux. Il dévore leurs œufs et leurs petits, et s'approprie leurs nids. Ce prédateur redoutable peut même tuer des corbeaux de grande taille et défend son territoire avec une grande férocité», affirme Adel Ghrib, membre du bureau de l'Association pour la promotion et l'élevage des oiseaux d'Alger. Selon lui, le Martin triste excelle dans l'imitation des voix humaines, surpassant même les perroquets. Il peut imiter des nourrissons, des hommes ou des femmes avec une précision troublante, ce qui le rend particulièrement problématique en milieu urbain. En plus de perturber les écosystèmes, il menace les cultures agricoles, engendrant de lourdes pertes économiques. Face à cette menace grandissante, l'APOCE appelle les citoyens à signaler toute présence de Martin triste. Une collaboration étroite entre les autorités et la population est essentielle pour limiter la propagation de cet oiseau. Des campagnes de sensibilisation sont en cours pour informer le public sur les risques encourus et les mesures à prendre. Ce qu'on ne sait pas peut être est que le martin triste est aussi omnivore. Il ne se nourrit pas seulement d'insectes et de petits oiseaux mais aussi de fruits, de graines, de larves et d'insectes. Il se nourrit occasionnellement d'œufs et d'oiseaux juvéniles, de poissons, de petits rongeurs, de petits reptiles, d'araignées, de vers de terre et de crabes. Cette espèce est monogame et territoriale. La femelle pond entre 4 et 5 œufs. Ils sont couvés pendant 13 à 18 jours. Les deux parents participent à parts égales à la construction du nid et à sa défense. Par contre, la femelle assure la plus grande partie de la couvaison. Elle couve ses œufs pendant toute la nuit, tandis que le mâle couve pendant une partie du jour seulement.

Conseil des ministres

Les orientations de Tebboune aux membres du nouveau Gouvernement

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres lors de laquelle il a donné des orientations et des instructions aux membres du nouveau Gouvernement, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS : "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres, lors de laquelle il a donné des orientations et des instructions à Mesdames et Messieurs les membres du nouveau Gouvernement, comme suit: Après l'ouverture de la séance, le président de la République a rappelé l'importance pour les membres du Gouvernement d'honorer ses engagements devant le peuple et de mettre en œuvre, pleinement et intégralement, son programme présidentiel. Il a également souligné l'importan-

ce pour les ministres d'accomplir et d'exécuter, pleinement et rigoureusement, les missions qui leur sont confiées au service de nos concitoyens. Trouver aussi continuellement des solutions aux préoccupations soulevées sur le terrain, avec la promptitude requise et le professionnalisme nécessaire. Le chef de l'Etat a enjoint aux membres du Gouvernement d'élaborer des plans d'action sectoriels à présenter à la Réunion du Gouvernement, puis en Conseil des ministres, afin d'entamer diligemment leur mise en œuvre sur le terrain. Il a demandé au Gouvernement que tous ses efforts soient axés sur la réalisation du bien-être des citoyens et la satisfaction de leurs besoins. Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, le Premier ministre a renouvelé ses remerciements au président pour sa confiance, s'engageant devant lui à faire tout ce qui est en son pouvoir, avec l'équipe gouvernementale, pour mettre en œuvre le programme du président, pleinement et de manière optimale".

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Tout déplacement de Netanyahu est périlleux

Voilà, Netanyahu qui était, il y a quelques mois, le premier ministre respectable d'un «Etat membre de l'Onu», actuellement, c'est un «wanted», c'est-à-dire un bandit recherché par le TPI pour crimes de guerre, perpétrés contre des civils palestiniens.. Rappelons que le chef terroriste Netanyahu a été longuement applaudi par les députés républicains lors de son discours devant les membres du Congrès américain, au mois de juillet dernier. En France, les trois quarts de la classe politique française ne cachent pas leur solidarité avec Netanyahu et son entité sioniste criminelle. De toute façon, le drame de Gaza a quand même réussi à diviser les élites politiques ainsi que les sociétés civiles en Occident. C'est justement l'implication en Europe des honnêtes gens dans la question de Gaza qui a pu créer un équilibre et ayant du coup pu atténuer le penchant solidaire sentimental des européens envers l'Entité sioniste. C'est un héritage devenu une culture populaire et presque un archétype dans l'imaginaire des nations européennes depuis les fameux fours crématoires et les chambres à gaz nazis. Sur les plateaux des chaînes TV et radiophoniques françaises traitant des questions palestiniennes, l'on ne cesse de répéter le terme burlesque ou le mensonge du siècle : «antisémitisme». Les juifs d'Europe et d'Amérique n'ont plus honte de clamer haut qu'ils sont victimes d'antisémitisme. Alors que toutes les études historiques ont prouvé que les juifs ashkénazes vivant en Occident n'ont jamais été de descendance sémitique. Il y a quatre ou cinq jours le gouvernement fédéral suisse avait émis un communiqué selon lequel Netanyahu fera l'objet d'arrestation dès qu'il mettrait le pied sur le sol suisse. Mais, la question qui se pose depuis la condamnation de Netanyahu par le TPI... L'ordre mondial d'habitude partiel à l'endroit des droits des arabes et cyniquement favorables à l'entité sioniste, au même détriment du droit international, serait-il en train de se repentir ? Les mouvements et les associations sionistes de par le monde seraient-ils en train d'offrir Netanyahu sur l'autel des sacrifices, afin de sauver l'essentiel et le plus important ? Netanyahu a été utilisé en vue de mettre fin à la plus importante intifada militaire palestinienne ! Il s'est montré plus criminel qu'Hitler dans ses beaux jours. Afin de sauver l'entité sioniste d'un scénario fatal, il a fallu sacrifier le chef de l'Entité et son gang de criminels. En effet, il n'y a pas de justice, il y a des arrangements politiques dans une situation difficile où l'on a utilisé le TPI. L'opposition à la politique américaine dans le Moyen Orient s'accroît de plus en plus, notamment, des puissances montantes, la Russie et la Chine.

Grâce à l'efficacité du nouveau dispositif Diminution du nombre d'incendies en 2024

Mis en œuvre un mois avant la période habituelle, le plan national de lutte contre les incendies a donné des résultats «remarquables», estime ce lundi Abdelghani Boumessaoud, inspecteur à la Direction générale des forêts (DGF). «C'est l'année où nous avons enregistré le moins d'incendies depuis l'indépendance», affirme-t-il. «En 2024, nous avons réduit le nombre d'incendies avec seulement 732 foyers recensés dans 35 wilayas du pays, ayant causé la destruction de 3 384 hectares de forêts», précise l'inspecteur lors de son passage dans l'émission L'invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Il souligne que cette baisse du nombre d'incendies par rapport aux années précédentes résulte de la mise en place du nouveau dispositif élaboré par la Commission nationale de protection des forêts (CNPF), ainsi que de la mobilisation des moyens aériens, «sans lesquels cet exploit n'aurait pas été possible». Malgré les températures record et le climat caniculaire qui ont marqué la saison estivale, «les opérations préventives menées par les différents services, tels que Sonelgaz, la DGF, les directions des travaux publics, les collectivités locales, les exploitations agricoles, ainsi que la mobilisation des moyens aériens, ont permis de réduire de manière significative les incendies de forêt», se félicite l'invité de la Chaîne 3.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Face au danger de la Cybercriminalité!

En 2024, l'Algérie a enregistré plus de 70 millions de cyberattaques, ce qui la place au 19ème rang mondial des pays les plus ciblés. Le 7 septembre, elle a même figuré parmi les 10 nations les plus attaquées. Cette augmentation des menaces met en lumière la nécessité d'améliorer la cyberhygiène, en adoptant des pratiques simples comme la création de mots de passe sécurisés et la prudence face aux liens suspects, afin de protéger efficacement les données au quotidien. Avec l'essor des technologies de l'information et de la communication et la popularisation des réseaux sociaux, la cybercriminalité ne cesse de croître.

«En Algérie, elle enregistre une augmentation annuelle de 15%», a déclaré ce dimanche le Lieutenant-colonel Hamri Touati, responsable du service de lutte contre la cybercriminalité au sein de la Gendarmerie nationale. «En 2023, 2 400 affaires ont été traitées par notre service, et rien que pour les dix premiers mois de l'année en cours, nous avons enregistré 2 700 affaires», précise le Lieutenant-colonel lors de son intervention dans l'émission «L'invité du jour» sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Selon l'intervenant, ces phénomènes, qui «s'aggravent d'année en année», concernent principalement la cyber-escroquerie, le cyber-harcèlement et le piratage des données. «En ce qui concerne la cyber-escroquerie, par exemple, les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré 550 affaires durant les dix premiers mois de 2024, alors qu'en 2023, ce type d'affaires ne dépassait pas les 370», ajoute-t-il. Le représentant de la Gendarmerie nationale estime que les chiffres officiels sous-estiment la réalité, car de nombreuses victimes ne déposent pas plainte. Il appelle à signaler rapidement les cybercrimes, soulignant la volatilité des preuves, souvent difficiles à récupérer après quelques jours, surtout avec des plateformes étrangères. Malgré les défis transfrontaliers et l'évolution des méthodes, la Gendarmerie affirme disposer de technologies avancées et d'un personnel qualifié pour lutter contre la cybercriminalité.

LG Electronics

Des changements organisationnels pour une vision futuriste

Par Nadira F.

LG Electronics (LG) a annoncé une série de changements organisationnels et de nominations exécutives suite à l'approbation de son conseil d'administration. Cette restructuration vise à accélérer la stratégie à moyen et long termes de l'entreprise, "Future Vision 2030", en renforçant la synergie inter-organisationnelle et en innovant son portefeuille d'activités. Une nouvelle société sera créée pour soutenir la croissance du secteur du chauffage, de la ventilation et de la climatisation (HVAC), un élément clé de la stratégie d'accélération B2B de LG. La société des ventes et du marketing à l'étranger fonctionnera désormais comme la tour de contrôle B2B à l'international. De plus, les opérations liées à l'affichage y compris les téléviseurs, les moniteurs et la signalisation seront intégrées afin de favoriser les synergies et d'élargir les activités de services basés sur des plateformes. Les nouveaux moteurs de croissance seront stratégiquement transférés vers des entreprises ayant une plus grande pertinence commerciale, garantissant un soutien plus stable et créant des synergies entre les différentes zones d'activité. Selon le communiqué officiel qui nous a été transmis, les quatre sociétés incluront désormais le terme «Solution» dans leurs noms, reflétant l'évolution de LG en tant que fournisseur de solutions pour la vie intelligente, connectant et améliorant les expériences des clients à travers divers environnements, notamment les foyers, les espaces commerciaux, la mobilité et les plateformes virtuelles. LG a restructuré ses quatre entreprises en : la Home Appliance Solution (HS) Company, la Media Entertainment Solution (MS) Company, la Vehicle Solution (VS)

Company et la Eco Solution (ES) Company. Cette réorganisation redéfinit leurs rôles et identités au sein de LG. Pour soutenir cette vision, LG déplacera le Platform Business Center, responsable de la planification, du développement et de l'exploitation de LG ThinQ, directement sous la HS Company. Cette réorganisation stratégique vise à établir la HS Company comme un leader des solutions AI dans divers espaces, notamment les foyers, les espaces commerciaux et les véhicules, répondant ainsi efficacement aux besoins des clients en dehors des cadres domestiques traditionnels. De plus, la HS Company intégrera la Robot Business Division de la BS Company pour intégrer les technologies robotisées de pointe dans ses solutions de robots domestiques. Lyu Jae-cheol continuera de diriger la HS Company. La HE Company changera de nom pour devenir la MS Company, afin de s'aligner sur son objectif de devenir un leader des plateformes de médias et de divertissement. Elle intégrera les activités d'Information Display et d'Information Technology de la BS Company avec son secteur des téléviseurs, afin de créer des synergies dans les opérations matérielles et de plateformes. Park Hyoung-sei continuera de diriger la MS Company, guidant sa transformation en une plateforme de médias et de divertissement. La MS Company accélérera l'expansion des activités de services basés sur des plateformes en élargissant l'application de webOS, qui était principalement utilisée dans les téléviseurs intelligents, aux moniteurs, à la signalisation et aux systèmes d'infodivertissement embarqués. webOS évoluera en une plateforme intégrée de contenu et de services, destinée à un usage intérieur et extérieur, renforçant ainsi la compétitivité grâce à des synergies et à une meilleure structure

commerciale. La VS Company clarifiera son rôle en changeant son nom de "Vehicle Component Solutions Company" à "Vehicle Solution Company", mettant en avant son engagement à fournir des solutions innovantes à travers tout l'écosystème automobile. Eun Seok-hyun continuera de diriger la société. Toutefois la ES Company a été nouvellement créée. L'activité HVAC, précédemment intégrée à la H&A Company et un contributeur important à la croissance B2B de LG, fonctionnera désormais en tant qu'entité autonome sous la ES Company. Lee Jae-sung, actuel responsable de la division Air Solution Business, dirigera la ES Company, assurant ainsi la continuité de l'activité HVAC et le maintien de sa direction stratégique. Compte tenu de la nature basée sur des projets du secteur HVAC et des caractéristiques spécifiques du marché et de ses clients, LG a déterminé que son exploitation en tant que société indépendante maximisera sa compétitivité future et son potentiel de croissance. Avec la création de la ES Company, LG vise à se positionner comme un leader mondial des solutions complètes de climatisation. De plus, la ES Company assumera la responsabilité de l'activité de recharge de véhicules électriques de la BS Company et jouera un rôle clé dans l'accélération de la croissance B2B au sein du secteur des technologies propres, l'un des moteurs de croissance futurs de LG. Par ailleurs, afin de renforcer la compétitivité des opérations B2B à l'international, LG mettra en place la division d'amélioration des capacités B2B au sein de la société des ventes et du marketing à l'étranger. Le Chief Strategy Office (CSO), agissant en tant que tour de contrôle de la stratégie future de LG, supervisera également l'accélération de l'IA et répondra aux évolutions mondiales dans ce domaine. Le Chief Digital Office, auparavant responsable de la transformation numérique, sera réorganisé sous le nom de DX Center et rattaché directement au CSO. Le DX Center se concentrera sur l'amélioration des performances commerciales grâce aux technologies d'IA générative et sera dirigé par Cho Jung-bum. Les nominations exécutives mettent l'accent sur le choix de talents diversifiés, possédant une expertise avérée dans les ventes, les services et la R&D. Jung Pil-won, actuellement responsable du groupe TV Overseas Sales & Marketing, a été nommé représentant de la région MEA, en reconnaissance de son expérience étendue en gestion des ventes internationales et de sa compréhension approfondie des marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique. De plus, Kim Jung-ho, Kim Yoo-seon et Choi Jung-won, responsables des filiales en Arabie Saoudite, Pologne et Malaisie, respectivement, ont été promus à des postes exécutifs en reconnaissance de leurs contributions significatives à la croissance de l'entreprise. Toutes les nominations prendront effet le 1er décembre, avec les promotions effectives à partir du 1er janvier.

SEEDI

Lancement du programme «D'Zair Export Assistance Program»

Par Nadira F.

Le «D'Zair Export Assistance Program» s'inscrit dans une démarche globale visant à transformer le potentiel des entreprises algériennes en succès à l'international. Il prévoit de fournir une base de données complète sur les réglementations et opportunités commerciales, de soutenir les entreprises dans la participation à des salons, foires et autres événements économiques, et d'organiser des missions économiques pour rapprocher les exportateurs des acheteurs africains. Puisque l'Afrique est une priorité stratégique, la SEEDI lancera, incessamment, un programme qui vise la promotion des exportations algériennes à destination des marchés africains en offrant un accompagnement stratégique, des outils modernes et un espace d'échanges structuré pour les opérateurs du commerce extérieur. Il s'agit, selon la note qui nous a été transmise par le PDG, de déployer ce programme afin de répondre aux besoins croissants des exportateurs algériens(...). «D'Zair Export Assistance Program» se positionne comme une réponse concrète à l'accélération des

échanges économiques avec l'Afrique, notamment grâce à des réformes majeures et des infrastructures stratégiques telles que la route transsaharienne et l'autoroute Est-Ouest. Il vise aussi l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches administratives et commerciales, tout en renforçant leurs capacités pour s'imposer sur des marchés compétitifs.

Toutefois et avec l'entrée en vigueur de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), l'Afrique représente un potentiel énorme pour l'économie algérienne. Ce continent, considéré comme le poumon de la croissance économique mondiale, se distingue par ses richesses naturelles encore sous-exploitées et une urbanisation rapide qui stimule la demande en biens et services selon le PDG. La forte croissance démographique et les besoins variés des populations africaines offrent aux produits algériens, tels que l'agroalimentaire, les équipements électroménagers, les produits pharmaceutiques ou encore le ciment, une opportunité unique de conquérir ces marchés. En outre, le programme aspire à diversifier et accroître les exportations nationales, à renforcer les ac-

tions de marketing et à promouvoir activement les produits algériens auprès des centrales d'achat africaines. Il prévoit également d'accompagner les entreprises dans la résolution des éventuels litiges commerciaux, tout en les guidant dans l'optimisation de leurs démarches administratives liées à l'exportation. Avec ce programme, la SEEDI entend transformer les défis du commerce extérieur en opportunités concrètes, tout en contribuant au renforcement de la présence algérienne sur les marchés africains. Le «D'Zair Export Assistance Program» illustre une volonté claire de valoriser les potentialités nationales tout en s'inscrivant dans une dynamique de coopération renforcée avec les partenaires du continent. En plaçant l'Afrique au cœur de ses priorités économiques, l'Algérie confirme son engagement à promouvoir une intégration régionale réussie, tout en renforçant la compétitivité de ses entreprises sur la scène internationale. Le «D'Zair Export Assistance Program», piloté par la SEEDI, devient ainsi un levier stratégique pour bâtir des relations commerciales solides et durables avec l'ensemble du continent africain.

Travaux publics

Ouverture prochaine de l'Ecole supérieure de management

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a annoncé, dimanche, l'ouverture dans les prochains jours de l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP) à Sidi Abdallah (Ouest d'Alger). Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Ali Boularbah, lors de la cérémonie d'ouverture de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP) au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), M. Rekhroukh a souligné que le secteur "prépare le lancement des activités de ses nouvelles structures de formation dans les tout prochains jours, à l'instar de l'ESMTP à Sidi Abdallah (Alger)". Le ministre a affirmé que l'ESMTP "est la première structure du genre au niveau national", précisant qu'elle permettra de renforcer la formation continue en matière de gestion et de pilotage de grands projets dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base. Elle assurera également la formation des formateurs, la mise à niveau des cadres et la promotion des compétences dans divers spécialités demandées dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, a-t-il ajouté.

Concernant le salon des travaux publics, le ministre a souligné que cette 20e édition organisée du 24 au 27 novembre, constitue "une étape importante" pour s'enquérir du taux de réalisations des différentes opérations et programmes d'investissement en cours d'exécution en matière de développement des infrastructures de base dans le pays, notamment en ce qui concerne les autoroutes, les ports, les aéroports et les voies ferroviaires. Après avoir rappelé les projets d'infrastructures réali-



sés et en cours de réalisation, M. Rekhroukh a affirmé que son département ministériel "est engagé à parachever les projets en cours et à lancer plusieurs autres projets importants dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale". Organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en partenariat avec "Algeria Expo", filiale du groupe de la Société nationale des Foires et des Exportations (SAFEX), cette édition accueillera 232 entreprises, dont 22 étrangères provenant de Chine, Italie, Turquie, Pologne, Allemagne et Portugal". Cette édition connaît également la participation d'instituts spécialisés dans les travaux publics et en génie civil, de start-up, de banques et d'institutions financières. Le Salon vise à renforcer l'outil national de réalisation et d'étude, les capacités d'exportation, le développement des techniques et des outils de contrôle de la qualité, ainsi que la pro-

motion de l'innovation et de la recherche appliquée dans le domaine des travaux publics. En outre, le ministère des Travaux publics vise, à travers ce salon, à accompagner les porteurs de projets et les startups, à travers la promotion de nouvelles technologies de contrôle et de réalisation pour différentes infrastructures de base, notamment les voies ferrées, et la promotion de l'innovation dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base. Dans le cadre de cet événement, des interventions sur les acquis réalisés dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, y compris les voies ferrées, sont au programme, outre l'organisation de journées d'étude sur les solutions innovantes pour la durabilité des infrastructures et les transitions intelligentes qui ont accompagné les domaines du secteur, encadrées par des experts, des professeurs et des chercheurs.

Selon des chiffres publiés par l'ONU

85.000 femmes et jeunes filles tuées en 2023

Au moins 85.000 femmes et jeunes filles ont été tuées de manière intentionnelle dans le monde en 2023, selon des chiffres publiés lundi par l'ONU. 60% d'entre elles ont été victimes de «leur conjoint ou d'autres membres de leur famille», relève ce rapport de l'Office viennois des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et de l'organisation new-yorkaise ONU femmes. Soit 140 chaque jour ou une toutes les 10 minutes. Un phénomène «qui dépasse les frontières, touche toutes les catégories sociales et groupes d'âge», les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Afrique étant les régions les plus touchées devant l'Asie. Sur le continent américain et en Europe, les féminicides sont majoritairement perpétrés par le partenaire, tandis que dans le reste du monde ce sont des membres de la famille qui sont le plus souvent en cause. De nombreuses victimes ont signalé avant leur mort des violences physiques ou psychologiques, d'après les données disponibles dans certains pays. «Ce qui suggère que de nom-

breux meurtres pourraient être évités», souligne l'étude, par exemple par «des mesures d'injonction judiciaire». Dans les régions où il est possible d'établir une tendance, le taux de féminicides a stagné ou décliné seulement légèrement depuis 2010, démontrant que cette forme de violence «est enracinée dans les pratiques et normes» et est difficile à

éradiquer, note l'ONUDD, qui a analysé les chiffres recueillis dans 107 pays. Malgré les efforts entrepris dans plusieurs pays, «les féminicides se maintiennent à un niveau alarmant», relèvent les auteurs. La directrice d'ONU Femmes, Sima Bahous, citée dans un communiqué, a appelé les pays à durcir l'arsenal législatif et à mieux collecter les données.

Direction générale des douanes 56.200 comprimés psychotropes saisi au port d'Alger

56.200 comprimés psychotropes saisi à bord d'un véhicule touristique d'un voyageur au port d'Alger, selon un communiqué de la Direction générale des douanes. Dans le cadre des opérations de contrôle douanier sur la circulation transfrontalière des voyageurs, les agents de l'Inspection principale de contrôle des voyageurs, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Alger, ont intercepté un bateau en provenance de Marseille (France) à destination du port d'Alger Yacef Saâdi. Ils ont découvert 56.200 comprimés de type «ecstasy» soigneusement dissimulés dans la roue de secours d'un véhicule touristique. Cette opération témoigne de la vigilance et du professionnalisme des agents des douanes algériennes, qui restent mobilisés dans la lutte contre le commerce illicite transfrontalier, afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens et de maintenir l'ordre public.

Monoxyde de carbone Une famille de 05 personnes décimée à Béni Saf

Cinq personnes d'une même famille ont péri par asphyxie au monoxyde de carbone, dimanche soir à Béni Saf (Aïn Temouchent), a indiqué la Protection civile de la wilaya. L'unité secondaire de la PC de Béni Saf est intervenue suite à l'asphyxie de 5 personnes (le père, la mère et leurs 3 enfants) au monoxyde de carbone dans leur domicile, est-il précisé par la même source, ajoutant que leur décès a été constaté par médecin légiste. Ce drame a été occasionné ne par la fuite du monoxyde de carbone émanant du chauffe-eau, assure les services de la PC. Les corps des victimes, âgées entre 10 et 40 ans, ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Béni Saf. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Gendarmerie nationale

Saisie de 159.000 sachets de tabac à chiquer contrefait à Alger

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger, ont saisi, lors d'une série d'opérations distinctes, 636 boîtes contenant 159.000 sachets de tabac à chiquer contrefait, dont la valeur a dépassé les 2 milliards de centimes, avec l'arrestation de 5 individus impliqués et la récupération de 2 véhicules de transport, a indiqué, samedi, un communiqué des mêmes services. «La Section de recherche de la GN de Bir Mourad Rais et la Brigade de la GN de la zone industrielle de Rouiba, ont saisi, dans deux opérations distinctes, près de 636 boîtes contenant 159.000 sachets de tabac à chiquer contrefait, d'une valeur totale estimée à 2 milliards de centimes», a précisé la même source. Les deux opérations sont intervenues suite à «des informations obtenues par les éléments de la Section de recherche et de la brigade de la zone industrielle de Rouiba, faisant état de l'existence d'un camion et d'une voiture utilitaire de type (Master), chargés d'une quantité importante de substance de tabac à chiquer contrefait, s'en suivra l'arrestation de 5 individus, et la saisie du camion et du véhicule utilitaire ainsi que toute la marchandise contrefaite», selon la même source. Dès parachèvement de l'enquête «les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes», lit-on dans le communiqué.

Sûreté de la wilaya d'Alger Saisie d'importantes quantités de drogues en octobre

Saisie de plus de 7 kg de kif traité et d'importantes quantités de cocaïne et de comprimés psychotropes ont été saisis, à Alger en octobre dernier. Des quantités importantes de stupéfiants et de drogues durs (7,735kg de kif traité, 1,79kg de cocaïne et 1,57g d'héroïne) ont été saisies, selon le bilan des services de la Sûreté de wilaya, rendu public dimanche. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les différents services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger, ont traité, en octobre dernier, 5.282 affaires liées notamment aux délits d'atteinte aux personnes et aux biens, au trafic de drogues et comprimés psychotropes, et aux crimes électroniques, précise le communiqué. Les mêmes services ont également procédé, durant la même période, à la saisie de 41.438 comprimés psychotropes de différents types, et de 24 flacons de solutions hallucinogènes, selon la même source. Les services de la Sûreté nationale rappellent, le numéro vert 1548, le numéro de secours 17, et l'application Allo Chorta, mis à la disposition du citoyen pour tout signalement.

République Algérienne Démocratique & Populaire
 Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
 Office de Promotion et de Gestion Immobilière
 De la wilaya de Naâma
 Département maîtrise des ouvrages

وزارة السكن و العمران و المدينة
 ديوان الترقية و التسيير العقاري
 ولاية النمامشة
 دائرة التحكم في تجار المشاريع

رقم التعريف الجبائي 0999 45 08 220 95 85

Appel d'offres ouvert
Avec des exigences de capacités minimales N°22/2024

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Naâma dont le siège social est à la commune de Naâma wilaya de Naâma lance un Appel d'offres national ouvert. Avec des exigences de capacité minimale relative à l'achèvement de Réalisation des 16/80/600 logements LPL collectif type F3 à NAAMA Programme complémentaire de l'année 2022.

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie (02) deux et plus en cours de validité activité principale en bâtiment peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de Naâma Adresse commune de Naâma wilaya de Naâma, contre paiement d'une somme de 6000,00 D.A non remboursable.

Suivant l'article 67 du décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Directeur General de l'OPGI NAAMA
Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
« Appel d'offres ouvert avec des exigences de capacités minimales N°22/2024 »
Achèvement de Réalisation des 16/80/600 logements LPL collectif type F3 à NAAMA Programme complémentaire de l'année 2022

1- Le dossier de candidature contient :

1/ Une déclaration de candidature (remplie, datée, cachetée et signée) : La soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
- Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Est en règle avec ses obligations fiscales (Extrait de rôle) et parafiscales (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Est inscrit au registre de commerce ou en relation avec l'objet du marché.
- Effectué le dépôt légal des comptes sociaux pour (SPA-EURL-SARL-SNC-SCS).
- Détient un numéro d'identification fiscale (NIF).

2/ Une déclaration de probité : remplie, datée, cachetée et signée.

3/ Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en cours de validité.
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années approuvés par les services des impôts.

2- L'offre technique contient :

- Le cahier des charges (paraphé) sans les pièces figurant dans l'offre financière et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Déclaration à souscrire remplie, datée, cachetée et signée.
- planning d'avancement des travaux (Pièce contractuelle)
- mémoire technique justificatif rempli, datée, cachetée et signée.

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission remplie, datée, cachetée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- La durée de préparation des offres est de QUINZE (15) jours à compter de la date de la première parution l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 auprès de la direction générale de l'OPGI sis à l'ancienne cité administratif commune de NAAMA-wilaya de NAAMA.
- Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.
- La durée de validité des offres est de 03 mois - La durée de préparation des offres est de quinze (15) jours- un mois supplémentaires à compter de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures, les soumissionnaires sont invités à y assister à la direction générale de l'OPGI dont le siège est près de la commune de Naâma wilaya de Naâma.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431014711 26.11.2024

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE ACHAACHA
COMMUNE DE OULED BOUGHALEM
NIF : 098427255033521

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L'avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales N° 07/2024

Le Président d'A.P.C. de OULED BOUGHALEM, lance un L'avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales pour : APPROVISIONNEMENT DES CANTINES PRIMAIRES EN ALIMENTATION GENERALE ANNEE 2025

LOT N°01 : LEGUMES ET FRUITS- LOT N°02 : ALIMENTATION GENERALE, ET LE PAIN - LOT N°03 : VIANDE ET GUFES
Capacités minimales exigées :

seuls les candidats répondants aux critères d'éligibilités suivants peuvent présenter leurs offres

- 1-capacités professionnelles : Disposer d'un registre de commerce en détail ou de gros dans le domaine
- 2-capacités technique : -01 véhicule commercial de livraison pour lot N°01
 -01 camionnette frigorifique pour lot N°02 et lot N°03

Les fournisseurs intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'A.P.C. d'ouled boughalem, contre paiement de deux mille dinars algériens 5.000,00 DA pour chaque lot.

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents désignés ci-dessous :

01 - Dossier de candidature contient :

- 1-La déclaration de candidature dûment renseignée et signée.
- 2-Déclaration de probité. Dûment renseignée et signée.
- 3-Le casier judiciaire du responsable ou gérant de l'entreprise signataire (Bulletin n°03) de moins de trois (03) mois.
- 4-Le registre de commerce.
- 5-Carte d'immatriculation fiscale..
- 6-Attestation de mise à jour, CNAS, CASNOS en cours de validité à la date de l'ouverture des plis..
- 7- Extrait de rôle comportant toutes les impositions délivrées au niveau du lieu d'activité en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
- 8- Références professionnelles.
- 9-Liste des moyens matériels à mettre sur des écoles primaires dûment justifiés (copies de Carte d'immatriculation au récépissé avec attestations d'assurances) validé à la date de l'ouverture des offres
- 10-Etat de liste des moyens humains à mettre à la disposition des écoles primaires dûment justifié (de copies des diplômes avec l'état des mouvements des salariés valide à la date de l'ouverture des offres
- 11- Bilan fiscal de dernières années visé par le directeur des impôts territorialement compétent
- 12- copie du statut pour la personne morale le cas échéant
- 13-1- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit Algérien.
- 14-Quittance de 5.000,00 DA relatif au paiement des cahiers des charges pour chaque lot.

2 L'offre technique contient

- Une déclaration à souscrire ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- L'instruction au soumissionnaire avec annexes dûment renseignés et paraphés.
- Planning de travaux signé et daté.

3 L'offre financière contient :

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

L'avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales N° 07/2024" A n'ouvrir que par la commission
d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. "Opération :lot :....."

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre Ouvert dans la presse.

la date limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation de ses offres Auprès du bureau des marchés au niveau de l'APC d'OULED BOUGHALEM.

L'ouverture des plis techniques et financiers au dernier jour du délai de préparation des offres à 10h00 au siège de l'APC DE OULED BOUGHALEM en séance publique et en présence des soumissionnaires ou de leur représentants dûment invités

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431014703 26.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 مديرية التجهيزات العمومية لولاية وهران
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN
NIF :099831019295905
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 89 /2024
REALISATION DE (07) SEPT CENTRES DE PROXIMITÉ POUR LE STOCKAGE
INTERMEDIAIRE DES CEREALES AU NIVEAU DE LA WILAYA D'ORAN
EN 05 LOT SEPARÉS -

En application de l'article 82 / 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 concernant code des marchés publics et délégation de service public, la direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N°89/2024 cité en haut, lancé en date du 28/10/2024 sur le quotidien national LE CARREFOUR D'ALGERIE en langue étrangère, ET le quotidien national El Chebeb en langue Arabe, qu'Après analyse et évaluation des offres techniques, il a été convenu ce qui suit :

| Lots | ENTREPRISE | MONTANT | DELAI | OBSERVATION |
|--|-------------------------------------|--|---------|---------------------|
| LOT N°01 : Centre de proximité pour le Stockage à Hassi Mefsoukh | MESBAH Mohamed Zerouali | 281.497.553,54 DA TTC Après correction 282.905.918,54 DA TTC NIF 180310111641155 | 10 Mois | Offre Moins Disante |
| LOT N°02 : Centre de proximité pour le Stockage à Oued Tiélat | MESTOUI Boubkeur | 245.156.705,22 DA TTC NIF 18522120549013802200 | 12 Mois | Offre Moins Disante |
| LOT N°03 : Centre de proximité pour le Stockage à Es Sénia | MADANI Abdelkader | 261.135.813,00 DA TTC NIF 166143700533114 | 10 Mois | Offre Moins Disante |
| LOT N°04 : Centre de proximité pour le Stockage à El Karma 1 et El Karma 2 | EURL HAMAR M. BATIMENT ET CHARPENTE | 499.836.418,76 DA TTC NIF 002348016369987 | 09 Mois | Offre Moins Disante |
| LOT N°05 : Centre de proximité pour le Stockage à Boutlélis 1 et Boutlélis 2 | EURL HAMAR M. BATIMENT ET CHARPENTE | 499.925.740,16 DA TTC Après correction 497.756.489,16 DA TTC NIF 002348016369987 | 09 Mois | Offre Moins Disante |

Conformément de l'article 82 / 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, modifié et complété, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Oran dans les 10 jours qui suivent la publication du présent avis d'attribution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Conformément de l'article 82 / 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics, les entreprises sont invitées au cours des trois jours qui suivent la parution du présent avis d'attribution public à se rapprocher de la direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran afin de connaître le résultat de l'évaluation des offres techniques et financières.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431014678 26.11.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCCEN

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TLEMCCEN

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099813019157904

AVIS d'annulation

En application des disposition de l'article 73 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, Le directeur de la santé et de la population de la Wilaya de Tlemcen informe l'ensemble des soumissionnaires de l'annulation de l'avis d'appel d'offre de l'opération intitulée : « Renouvellement des équipements pour les établissements de santé E.P.H et E.P.S.P Wilaya de Tlemcen » paru sur les quotidiens nationaux en arabe "الشباب" en date du: 03/10/2024 et en français "LE CARREFOUR" D'ALGERIE en date du 03/10/2024.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431014686 26.11.2024

Nouvelle unité de production de pipes de Bethioua

Mise en service avant la fin de 2024



La nouvelle unité de production de pipes de Bethioua (wilaya d'Oran), affiliée à l'entreprise Alfa-pipe, sera mise en service avant la fin de l'année en cours, a annoncé depuis Ghardaia, le président directeur-général, Arezki Tighilt. S'exprimant en marge des journées «Portes Ouvertes» organisées depuis jeudi par Alfa-pipe au sein de son unité de Ghardaia, M. Tighilt a affirmé à l'APS que l'unité de production de pipe de Bethioua, qui a connu une opération de réhabilitation et de rénovation d'envergure, est enfin prête pour redémarrer la chaîne de production. Et d'ajouter que cette unité vient renforcer l'outil de production d'Alfa-pipe pour accompagner les différents projets stratégiques qui seront lancés par les pouvoirs publics à partir de 2025, notamment dans le transport des hydrocarbures ainsi que les transferts d'eau

dans le sud du pays et l'eau de desalement pour les différentes localités au nord du pays. Selon M. Tighilt, cette nouvelle unité sera un atout majeur pour accompagner l'essor de la région de l'ouest du pays et répondre aux besoins croissants des différents secteurs en matière d'eau. L'entrée en production de l'Unité de Bethioua renforcera le positionnement d'Alfa-pipe en tant que leader national dans l'industrie du pipe et permettra également de redéployer son personnel technique qualifié et de créer de nouveaux postes de travail, a-t-il souligné. L'unité en question fait partie des biens saisis dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et a été rattachée au groupe public industriel de sidérurgie «l'Imetal», a-t-on fait savoir. S'agissant des «Portes ouvertes», le premier responsable d'Alfa-pipe a indiqué que l'entreprise qu'il représen-

te fabrique des pipes destinées au transport des eaux, du gaz et du pétrole, et ce au niveau des unités d'Annaba, Ghardaia et prochainement Bethioua, et s'attèle à promouvoir ses offres d'une production «Made in Algeria», certifiée et conforme aux normes internationales. Alfa-pipe possède deux laboratoires (essais mécaniques et analyses physicochimiques) pour les matériaux utilisés dans l'industrie, les hydrocarbures et l'hydraulique, de grande fiabilité, a-t-il ajouté. «Nos deux laboratoires sont au service de l'Université et des entreprises de la région de Ghardaia, devenue un pôle industriel important», a soutenu M. Tighilt, affirmant être «fiers de contribuer au développement d'une industrie algérienne forte et durable avec nos trois unités appelés à répondre aux besoins croissants des différents secteurs».

Utilisation du gaz

Les clients de Sonelgaz appelés à la vigilance

La Direction de Distribution d'Oran invite tous ses clients à faire preuve de vigilance dans l'utilisation du gaz et de tous les appareils fonctionnant avec cette énergie. À cet effet, il est vital de suivre les conseils et recommandations suivants: Vérifier le réseau interne de gaz et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites; Nettoyer la cheminée (cheminée) et retirer toutes les impuretés ou obstacles à l'intérieur pour garantir une évacuation correcte des gaz brûlés à l'extérieur de la maison; S'assurer de la présence des ouvertures de ventilation basses et hautes dans la maison et les nettoyer régulièrement;

Vérifier que la couleur de la flamme est bleue; Aérer la pièce ou éteindre l'appareil si la flamme est jaune ou tirant vers le rouge; Éviter d'utiliser un chauffe-eau non équipé d'un conduit d'évacuation des gaz brûlés. Par ailleurs, la Direction de Distribution d'électricité et de gaz d'Oran poursuit l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers. Les services techniques de l'entreprise installent gratuitement deux détecteurs par client dans l'ensemble des quartiers des communes d'Oran et de Bir El Djir. Cette opération est accompagnée par une vérification du réseau interne de gaz et par

des conseils sur l'utilisation correcte et sécurisée du gaz naturel. Ainsi, Elle rappelle les points suivants: S'assurer toujours que le détecteur fonctionne en appuyant sur le bouton de test. Ne retirer les piles qu'à la fin de leur durée de validité. En cas d'alarme sonore émise par l'appareil, il faut aérer la pièce et éteindre tous les appareils fonctionnant au gaz. Dans le même contexte, Sonelgaz Distribution rappelle qu'elle offre un service gratuit de vérification du réseau interne de gaz sur demande du client. Appeler le numéro 3303, accessible 24h/24 et 7j/7, pour bénéficier de ce service assuré par nos agents spécialisés.

La Bastille, Ville Nouvelle, El Hamri, les Amandiers...

Des produits de consommation vendus n'importe comment

Par YUCEF CHAIBI

Le phénomène de l'exposition des produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux est une pratique illégale, avec des effets néfastes sur le consommateur et l'ordre public. Cette pratique illégale est interdite par la loi 09/03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur. Au niveau des marchés de La Bastille, Ville nouvelle, El Hamri, les Amandiers et dans la majorité des marchés de la wilaya, la commercialisation du poisson, des produits laitiers, pain etc...

se fait d'une façon la plus anarchique. Les poissonniers et vendeurs de produits laitiers continuent d'exposer leur marchandise jusqu'à des heures tardives de la journée et ils font fi des moindres mesures d'hygiène. Bien que vendus dans des endroits particulièrement crasseux ou à proximité des décharges d'ordures. Les marchands poissonniers vendent et les consommateurs achètent tout et n'importe quoi. Un état de fait qui s'est généralisé et qui se passe en toute impunité. La sécurité alimentaire du citoyen n'est pas du ressort de la DCP ou des services d'hy-

giène, mais du consommateur lui-même, il doit respecter toutes les règles d'hygiène alimentaire et cuisiner dans un environnement sain. Même si la réduction du risque zéro n'existe pas. Il est donc nécessaire de savoir préserver sa parfaite santé. Il suffit d'une petite virée dans différents marchés de la wilaya, nous en dit long sur ce phénomène, tout endroit où on peut installer des marchandises est bon. Malheureusement tous ces produits à haut risque restent très prisés par les citoyens qui les achètent sans se soucier des dangers qu'ils encourrent.

Oued Tlalat

Le CPA inaugure une nouvelle agence

Le CPA a inauguré une nouvelle agence à Oued Tlalat, dans la wilaya d'Oran, selon un communiqué publié dimanche. Le directeur général du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), Ali Kadri, procède à l'inauguration de cette agence en présence de représentants des autorités locales et de cadres supérieurs de la banque. Avec l'ouverture de cette nouvelle agence, «le CPA réaffirme sa volonté d'assurer la qualité de ses services en plaçant le client au cœur de sa stratégie, et en travaillant dans cette optique pour lui offrir des conditions d'accueil à la hauteur de ses attentes», souligne-t-on dans le même texte. L'ouverture de cette agence bancaire, rattachée au groupe d'exploitation Oran ville, «marque l'intention du CPA de renforcer sa présence dans cette région aux multiples potentialités, dans l'objectif de soutenir les efforts des services bancaires et de s'imposer comme un partenaire financier de confiance, capable de soutenir les investisseurs dans la réalisation de leurs projets grâce à des offres de services financiers adaptés». Outre les aspects liés aux conditions d'accueil réservées aux clients dans cette agence, la banque propose à ses clients des produits et des services bancaires islamiques, couvrant toutes les catégories de clientèle, particuliers, professionnels ou entreprises, ajoute la même source.

Université Oran-1

Clôture des activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat a pris fin dimanche à l'Université Oran-1 Ahmed Ben Bella, après une série d'activités axées sur la formation, l'orientation et les concours visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial et d'innovation chez les étudiants. Ces activités, organisées au sein de l'incubateur universitaire et du Centre de développement de l'entrepreneuriat, ont attiré un large public composé d'étudiants, de diplômés d'établissements universitaires et des participants hors du milieu universitaire. Ils ont pu découvrir les réalisations en matière d'entrepreneuriat et de startups, tout en se renseignant sur les mesures incitatives mises en place par l'Etat pour encourager l'entrepreneuriat au sein des universités, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'incubateur de l'université, Hassan Omar Rouane. M. Rouane a précisé que cette semaine a été marquée par des sessions de formation, des ateliers de sensibilisation et des activités pratiques portant notamment sur la concrétisation des idées, leur conception, les mécanismes de création de startups et de micro-entreprises, ainsi que la commercialisation des produits. L'accent a également été mis sur les aspects juridiques de création d'entreprises, ainsi que sur la protection de la propriété intellectuelle et industrielle de leurs concepteurs, a-t-il souligné, faisant savoir que les étudiants désireux accéder à l'entrepreneuriat ont ainsi obtenu des réponses à leurs préoccupations. De son côté, Fadwa Zahra Zaghada, directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat de cette université, a mis l'accent sur l'importance de telles manifestations pour renforcer la culture entrepreneuriale au sein du milieu universitaire. Lors de la cérémonie de clôture, des certificats de formation ont été remis à environ 70 participants du centre, composés de porteurs de projets et de créateurs de startups, ayant suivi quatre cycles de formation. Par ailleurs, le directeur de l'antenne locale de l'ANADE (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat) à Oran, Houari Mahla, a insisté sur l'importance de cet événement pour développer l'esprit entrepreneurial, exhortant les étudiants universitaires à réfléchir à la création de leurs propres micro-entreprises et startups avec une approche strictement économique. Outre les conférences et ateliers de formation, cette semaine a également inclus des concours et des expositions destinés aux entrepreneurs potentiels, avec la participation d'organismes de soutien à l'entrepreneuriat, à la création de petites et moyennes entreprises et à l'innovation.

Nâama

Colloque sur "Le rôle des institutions spécialisées dans la promotion de la langue arabe"

Le rôle des institutions spécialisées dans la promotion de la langue arabe sera le thème d'un colloque scientifique, prévu le 27 novembre courant à l'initiative du Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama, a-t-on appris des organisateurs. Organisé par le Laboratoire du patrimoine culturel du Sud-ouest algérien à la lumière de la critique contemporaine des wilayas de Nâama et d'El Bayadh relevant de l'Institut des lettres et des langues du Centre universitaire de Nâama, ce colloque vise à mettre en relief des stratégies pédagogiques modernes et leur efficacité dans l'enseignement de la langue arabe à différents niveaux, a souligné le président du Comité d'organisation, Dr. Yasser Agha. Cette rencontre, à laquelle participeront des enseignants spécialisés en langue et littérature arabes de plusieurs universités du pays, s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration du mois de la langue arabe, qui se poursuivront jusqu'au 18 décembre coïncidant avec la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre de chaque année, a-t-on indiqué. Le colloque s'articulera autour de cinq axes principaux, dont "Les efforts du Haut Conseil de la langue arabe au service de la langue du « Dhad » et de sa promotion", selon la même source. Les participants discuteront également de thématiques abondant, entre autres, "Les académies de la langue arabe, leurs projets et leurs objectifs fonctionnels pour l'évolution de la langue arabe en termes de terminologie et d'usage", le "Rôle des centres scientifiques et leur impact culturel sur le développement des recherches en langue arabe" et "Le rôle des laboratoires scientifiques et des programmes des institutions internationales dans la promotion des recherches en langue arabe", signale-t-on. A noter que cette rencontre scientifique constituera une opportunité pour les enseignants spécialisés et les étudiants de présenter et de discuter de leurs recherches portant sur les encyclopédies, les dictionnaires et les programmes d'apprentissage spécialisé de la langue arabe, ainsi que sur la traduction vers et à partir de la langue arabe.

Chlef

Plus de 200 arbres plantés entre Boukadir et Sobha

Selon Mr Khelifa Meguenni, président de l'annexe du Croissant rouge algérien de Boukadir, une opération de volontariat a permis la plantation de plus de 200 arbustes des deux côtés de la route reliant Boukadir à Sobha. Des automobilistes de passage avec leur famille ont participé à cette opération. Chose qui a fait un très grand plaisir aux volontaires car dirent-ils, «l'arbre que nous plantons aujourd'hui restera témoin pour nos enfants et les générations futures. Un arbre qui marquera des moments particuliers de notre vie chaque fois qu'on est de passage par cette route». **A. BOUKHTACHE**

Sidi Bel Abbès

192 personnes recherchées présentées devant la justice

Les services de police de la sûreté de Sidi Bel Abbès ont mené une vaste opération d'interpellation, permettant de présenter 192 individus devant la justice. Ces personnes étaient activement recherchées dans le cadre de différentes affaires pénales, en application des mandats d'arrêt délivrés par les autorités judiciaires. Grâce à un travail de renseignement minutieux et à des opérations de surveillance ciblées, les forces de l'ordre ont pu localiser et arrêter ces individus. Les opérations se sont déroulées de manière coordonnée avec des descentes inopinées dans les lieux fréquentés par les suspects. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte continue des services de la police contre la criminalité et de son engagement à faire respecter la loi. Les autorités appellent d'ailleurs la population à collaborer en signalant tout comportement suspect via les canaux de communication mis à leur disposition. Cette opération d'envergure est de nature à rassurer la population et à renforcer la confiance dans les forces de l'ordre. Elle démontre une nouvelle fois la détermination des autorités à maintenir l'ordre public et à garantir la sécurité de tous les citoyens. **Mohamed Nouar**

Université de Mostaganem

Le CNRST pour conforter la recherche dans le génie mécanique

Par Charef Kassous

De par sa stratégie avérée de développement des méthodes d'enseignement, l'université «Abdelhamid Ibn Badis» axe sa stratégie sur la coopération et le partenariat. Cette politique de valorisation des échanges a placé cet établissement à un ranking national appréciable. La multiplication des échanges de coopération par des projets avec diverses universités étrangères et par la mobilité des étudiants et des enseignants est donc un mécanisme huilé qui a réellement conforté la performance. A l'UMAB, la recherche reste également un domaine privilégié qui s'adapte adéquatement à la vision du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique. C'est ainsi que le professeur Brahim Bouderah en sa qualité de recteur de l'UMAB, estime que la présence de Mr Mokhtar Sellami, vice-président du CNRST s'inscrit dans la relance des axes prioritaires du Président de la République Mr Abdelmadjid Tebboune dont l'une consiste à propulser la recherche scientifique pour en faire un jalon majeur dans l'édification du système scientifique et technologique. Le recteur s'exprime également sur l'importance du séminaire qui a traité la thématique sur les logiciels libres "OPEN SOURCE" dans le domaine du génie mécanique pour dire que cette rencontre qui a réuni toutes les compétences de l'établissement a fait l'objet d'un ciblage, choisissant l'UMAB comme halte parmi les universités qui ont abrité cet événement. Selon lui, l'utilisation des codes de calculs contenus dans le logiciel s'est avérée utile à la communauté universitaire notamment dans la simulation en dynamique des fluides, des écoulements turbulents, du transfert des chaleurs et de masse et en aérodynamique comme en hydrodynamique en construction mécanique. En outre, l'intervenant considère que la promotion de la recherche passe par ce type de séminaire qui, par la même occasion, enrichit la qualité des programmes d'enseignement en doctorat, en master et plus particulièrement dans la filière du génie mécanique. Dans son intervention, le Pr B. Bouderah se foca-

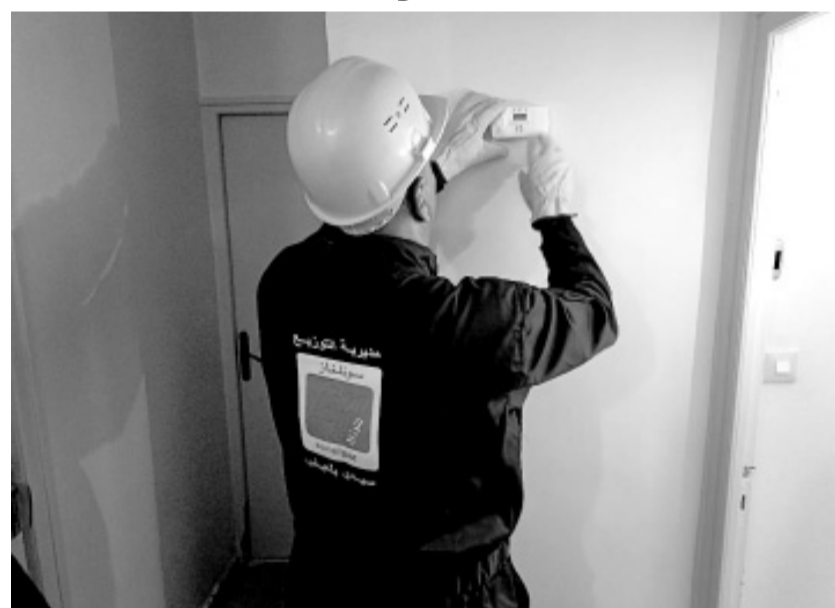


lise sur les avantages de ce logiciel dont l'utilisation est gratuite en plus de la possibilité de le personnaliser et de l'optimiser avec accès des utilisateurs aux codes pour vérifier les modes de fonctionnement des algorithmes. L'autre avantage consiste à améliorer lesdits codes par une mise à jour disponible et gratuite conclura le recteur. A l'Université de Mostaganem, le CNRST, on œuvre sans relâ-

che pour conforter la recherche. Finalement, le passage du vice-président du CNRST encadrant un séminaire de cette envergure est assimilé à sa mission consultative auprès des pouvoirs centraux. Une mission qui est considérée comme une grande option de la recherche scientifique et du développement technologique inscrite sur le plan national de développement en Algérie.

Sidi Bel Abbès

Campagne de sensibilisation contre le monoxyde de carbone



Par Mohamed Nouar

Sidi Bel Abbès lance une vaste campagne de prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone. Des détecteurs sont installés gratuitement dans chaque foyer et des agents sensibilisent la population aux bons gestes pour une utilisation sécurisée du gaz pour un objectif de "Zéro incident lié au gaz en 2024." Afin de réduire les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbès a mis en place une opération de grande envergure en collaboration avec les agents de la protection civile, les agents du commerce et les membres de l'association de protection du consommateur à savoir le lancement d'une caravane vers le village Kedra récemment raccordé au gaz de

ville pour sensibiliser ses habitants à la bonne utilisation du produit combustible et le comportement simple et efficace pour se prémunir contre tout danger d'intoxication à l'émanation du monoxyde de carbone. Dans le même contexte, la campagne mise en place consiste à équiper gratuitement tous les foyers de détecteurs de monoxyde de carbone et à former les citoyens aux gestes de premiers secours en cas d'incident à travers des campagnes de sensibilisation organisées dans les écoles, les mosquées et les quartiers pour un seul objectif "protéger les habitants du danger du monoxyde de carbone souvent appelé "tueur silencieux" et faire de Sidi Bel Abbès une ville plus sécurisée". Des contrôles techniques des installations de gaz sont également effectués pour garantir leur conformité aux normes de sécurité.

Université d'Alger 3 Conférence sur «l'entrepreneuriat en milieu universitaire»

L'Université d'Alger 3 "Ibrahim Sultan Cheibout" a organisé, à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (SME), du 18 au 24 novembre, une conférence intitulée "l'entrepreneuriat en milieu universitaire", en collaboration avec l'Agence de développement de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'innovation (ADPMEPI), l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Dans son allocution, le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités programmées par son établissement pour célébrer la SME, et constitue également "une opportunité de créer des passerelles entre les étudiants porteurs de projets et d'idées innovantes, les auto-entrepreneurs et les institutions concernées par le financement de leurs projets". Dans le même sillage, le directeur de l'incubateur d'affaires de l'université, Ali Bouacha, a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur visant à stimuler tout ce qui a trait à l'entrepreneuriat et à l'innovation, en favorisant les interactions directes entre les organismes de financement et les étudiants", ainsi qu'à "offrir le cadre approprié à la réflexion sur des projets innovants et à encourager les étudiants à lancer leurs propres entreprises avant même la graduation". Pour sa part, le directeur du Centre de développement de l'entrepreneuriat de la même université, Meziani Amine, estime que cette rencontre vise à "faire connaître les différents organismes de finan-



cement participants et les services qu'ils proposent", tout en permettant "aux étudiants porteurs de projets innovants de découvrir les différents mécanismes et modes de financement des micro-projets et de les accompagner à intégrer le monde de l'entrepreneuriat". De son côté, la représentante de NESDA, Mme Bensaid Ghouthia, a souligné les missions de l'Agence, ses objectifs, les conditions d'accès aux crédits et les formes de financement disponibles.

Elle a également mis en avant les avantages fiscaux et parafiscaux dont les étudiants peuvent bénéficier, ajoutant que l'objectif de l'accompagnement des étudiants dans le monde de l'entrepreneuriat est de "renforcer l'économie locale à travers le soutien des microprojets, réduire le taux de chômage, encour-

ager la créativité et l'innovation, et contribuer directement à la construction d'une économie nationale forte et durable". De même, la représentante de l'ANGEM, Mme Wassila Abrous, a souligné que son institution vise à "se rapprocher des universitaires et des jeunes pour les informer des différents services qu'elle propose, tels que les services financiers et non financiers, les crédits destinés à l'achat de matières premières, la formule de financement tripartite destinée à la création d'activités ou de micro-entreprises génératrices de revenus contribuant au développement économique. Elle a également souligné l'importance de l'accompagnement, de l'orientation et de la formation en matière de création et de gestion de micro-entreprises, ainsi que de l'éducation financière".

Prévention des risques du gaz

Lancement de la deuxième phase de l'installation de détecteurs à Ouargla et Touggourt

La deuxième phase de l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone a été lancée samedi à travers les foyers des wilayas d'Ouargla et Touggourt, dans le cadre de la prévention des dangers du gaz naturel, ont rapporté les services des directions de distribution de l'électricité et du Gaz (Sonelgaz - distribution). Dans la wilaya d'Ouargla cette opération a été lancée aux environs de l'auberge de jeunes "Rose de sable", dans la commune d'Ouargla par les autorités de la wilaya, avec la contribution de plusieurs organismes, au titre de la campagne nationale de sensibilisation contre les risques de monoxyde de carbone, a expliqué la responsable de la communication à la direction, Rabia Douadi. Cette opération touchera tous les clients de l'entreprise qui bénéficieront gratuitement des appareils de détection, à raison de deux détecteurs dans chaque foyer, après le contrôle des raccordements interne de gaz par des agents spécialisés, a-t-elle ajouté. Pas moins de 71.792 dé-

tecteurs ont été installés par l'entreprise au cours de la première phase de cette opération, après des contrôles techniques relatives à la sécurité, des installations internes de gaz, a fait savoir Mme Douadi. Dans le même contexte, la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Ouargla organise des campagnes périodiques de sensibilisation sur les dangers du gaz à travers les quartiers et zones reculées, ainsi que dans les établissements scolaires, universités, cités universitaires, espaces commerciaux et les mosquées, accompagnées par les médias et les réseaux sociaux, des actions qui visent à réduire les risques liés à l'asphyxie au monoxyde de Carbone, selon la même source. A Touggourt, cette opération qui a été lancée également par les autorités de la wilaya ciblera tous les foyers à travers les communes de la wilaya. Pour ce faire, Dix (10) équipes techniques relevant de l'entreprise ont été mobilisés pour cette opération qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives proactives

visant à assurer la sécurité des citoyens face aux dangers liés à l'asphyxie au monoxyde de carbone, à travers l'installation des détecteurs des gaz brûlés émis par les appareils de chauffage et les chauffe-eau à gaz, provoquant chaque année de nombreuses victimes, a indiqué à l'APS la chargée de communication à la direction, Mounia Bada. Lors de lancement de cette opération depuis la commune de Tebesbest, le secrétaire général (SG) de la wilaya de Touggourt, Kaci Ouamran, a souligné la nécessité d'impliquer tous les secteurs et organismes concernés pour sensibiliser les différentes couches de la société sur l'importance de la prévention, et assurer aussi la généralisation des détecteurs de monoxyde de carbone au niveau de tous les foyers de la wilaya. Près de 50.000 foyers ont été ciblés durant la première phase de l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone lancée l'année dernière dans la wilaya de Touggourt, a fait savoir le même responsable.

Hommage aux amis de la Révolution algérienne Plantation symbolique de 70 arbres à Alger

L'Association internationale des amis de la Révolution algérienne et l'Association Mechaâl Echahid ont procédé, samedi au jardin de la Concorde civile à Alger, à la plantation symbolique de 70 arbres, en hommage aux amis de la Révolution algérienne, en présence de représentants du corps diplomatique et de la société civile. Lors de cette campagne intervenant en coordination avec la Conservation des forêts et la Direction générale du parc de la Concorde civile, sous la supervision du wali d'Alger, un olivier a été planté en hommage au chahid et défunt président palestinien Yasser Arafat, outre la plantation d'un palmier en hommage au défunt président sahraoui, Mohamed Abdelaziz. A ce propos, l'ambassadeur palestinien en Algérie, Fayez Abu Aita a indiqué que cette initiative "se veut un hommage à la mémoire du chahid et défunt président nationaliste Yasser Arafat, en ce mois de novembre marquant l'anniversaire de sa mort". Il a rappelé le lien étroit du chahid Yasser Arafat avec l'Algérie, le pays qui a constitué "une étape importante et le point de départ de la lutte du chahid pour la cause palestinienne", a-t-il dit. De son côté, l'ambassadeur sahraoui, Abdelkader Taleb Omar a affirmé que la plantation de 70 arbres à l'occasion du 70e anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 "est un hommage à la lutte et au sacrifice des chouhada pour l'indépendance de l'Algérie". Le diplomate sahraoui a souligné que le choix des noms de dirigeants historiques pour cette initiative louable, à l'instar du chahid sahraoui Mohamed Abdelaziz "vient en soutien aux peuples colonisés du monde en vue de recouvrer leurs droits, en consécration des principes de la Révolution du 1er Novembre". A son tour, le président de l'Association Mechaâl Echahid, Mohamed Abad a affirmé qu'un espace a été réservé à la plantation de ces arbres dans le parc de la Concorde civile, en hommage aux amis de la Révolution algérienne et aux deux présidents martyrs, Yasser Arafat et Mohamed Abdelaziz.

Détecteurs de monoxyde de carbone Lancement de la seconde phase de l'opération à Jijel et Annaba

La seconde phase de l'opération de dotation des foyers de détecteurs de monoxyde de carbone a été lancée samedi dans les deux wilayas de Jijel et Annaba dans le cadre de la prévention des risques liés au gaz naturel. A Jijel, le wali Ahmed Meguelati qui a présidé le lancement de l'opération dans la localité de Ghaboucha au 3ème km du chef-lieu de wilaya a affirmé "la nécessité d'informer à l'avance les citoyens, au sujet de l'installation de ces détecteurs par le truchement des divers médias dont la radio locale, des écoles, des mosquées, de l'université et ainsi que dans les établissements accueillant le public, outre l'association de l'élément féminin à l'opération pour en assurer le succès". Pas moins de 80 détecteurs ont été ainsi installés dans des foyers à Ghaboucha et l'opération sera poursuivie conformément au programme tracé par les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz pour toucher les diverses communes, ont précisé à l'occasion les représentants de cette direction. L'installation des détecteurs a été également reprise samedi à la cité "5 juillet" du chef-lieu de la wilaya d'Annaba dans le cadre de cette nouvelle phase de l'opération qui "cible l'installation de plus 110.000 détecteurs", a précisé Widad Bouhouche, chargée de communication à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La même source a précisé que l'opération qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase de la campagne nationale de prévention des risques liés au monoxyde de carbone et du mauvais usage du gaz, se poursuivra jusqu'au mois de juin prochain.

10 | Carrefour Pub

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي موثق
بعين الترك، ساحة أول نوفمبر رقم: 02 الطابق
الأول (وهران)، الرمز: 8702
هبة حقوق وراثية مشاعة من حق إيجار
(النشرة الثانية)
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2024/10/23
مسجل بوهران غرب في 2024/10/31
رسوم: 1.500 دج وصل رقم:
20240013855 ، وهبت السيدة: سعاد ابيب
بنت عبد العزيز الساكنة بالكرمة، حي 88
مسكن عمارة رقم: 01-ف-1-63 (وهران)
حقها الوراثي المشاع المقدر بـ (16/04)
جزء من - حق إيجار- لمحل تجاري كان
بالسائبة في 60 مسكن عمارة B/1 SUD
رقم: 04 (وهران) إلى السيدة: صليحة لبيص
بنت لخضر الساكنة بالسائبة، رقم 83 حي 23
أكتوبر (وهران) بتقويم قدره: 37.500 دج ،
تقدم الاعتراضات في حالة وجودها إلى مكتب
التوثيق خلال الأجل.
للتشهر/الموثق
26.11.2024

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي موثق
بعين الترك، ساحة أول نوفمبر رقم: 02 الطابق
الأول (وهران)، الرمز: 8702
هبة حقوق وراثية مشاعة من حق إيجار
(النشرة الثانية)
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2024/10/23
مسجل بوهران غرب في 2024/10/31
رسوم: 1.500 دج وصل رقم:
20240013855 ، وهبت السيدة: سعاد ابيب
بنت عبد العزيز الساكنة بالكرمة، حي 88
مسكن عمارة رقم: 01-ف-1-63 (وهران)
حقها الوراثي المشاع المقدر بـ (16/04)
جزء من - حق إيجار- لمحل تجاري كان
بالسائبة في 60 مسكن عمارة B/1 SUD
رقم: 04 (وهران) إلى السيدة: صليحة لبيص
بنت لخضر الساكنة بالسائبة، رقم 83 حي 23
أكتوبر (وهران) بتقويم قدره: 37.500 دج ،
تقدم الاعتراضات في حالة وجودها إلى مكتب
التوثيق خلال الأجل.
للتشهر/الموثق
26.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ: دوبي بونوة بن ذهية
محضر قضائي لدى محكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم
الكلان بـ 72 مسكن حي الشيخ حمادة
محضر نشر مضمون تكليف بالوفاء
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بتاريخ من شهر .. سنة الفين وأربعة وعشرون
...../2024 وعلى الساعة... بناء على الأذن بالنشر
في جريدة بومية وطنية الصادر عن رئيس محكمة عين
تادلس الموزع في 2024/09/15 تحت رقم الترتيب
24/00737، يطلب من السيد: طاهري بن شاعة، الساكن
بمستغلم، ولاية مستغلم، تنفيذاً لعقد الاعتراف بالدين
المحرر بواسطة الأستاذ منور سي بدر الدين الموزع في
2022/11/17 فهرس رقم 1136 والمهمور بالصيغة
التنفيذية المؤرخة 2022/11/17، والقاضي بـ الزام
المدين برد مبلغ الدين المقر بمبلغ ثلاثة ملايين دينار
جزائري 3.000.000,00 دج. كلنا السيد قوميدي محمد،
الساكن دوار القمايضية بلدية خير الدين، ولاية مستغلم،
ونبهناه بان له مهلة 15 ايام للوفاء تسري من تاريخ
تبلغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكل الطرق
القانونية.
المحضر القضائي
26.11.2024

مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران
رقم 13 شارع زيروت يوسف بلاطو
هبة قاعدة تجارية النشرة الثانية
بموجب عقد توثيقي حرر بالمكتب المذكور أعلاه
بتاريخ 05 نوفمبر 2024 وهب السيد : يعقوبي
يحيى الساكن بوهران ستي جون لفونتان مدخل 09
الطابق الأول باب الأيسر، الى ابنته وابنه مناصفة
بينهما السيدة يعقوبي سميرة الساكنة بوهران ستي
جون لفونتان مدخل 09 الطابق الأول باب الأيسر
والسيد يعقوبي سيد أحمد، الساكن بوهران ستي
جون لفونتان مدخل 09 الطابق الأول باب الأيسر
قاعدة تجارية (متجر) مستغلة بمحل معدة للتجارة
كانت بوهران شارع تلمسان رقم 09 المشتعلة على:
العناصر المعنوية المتمثلة في: العنوان والاسم
التجاري الذي يجري به الاستثمار، الزبائن
المرتبطون بها والشهرة التي حصل عليها، حق
الملكية والعناصر المادية المتمثلة في الآلات
والمعدات المنقولة المستعملة في الاستغلال وهي
تشتمل على واجهة العرض، حيث قومت القاعدة
التجارية 2.000.000,00 دج.
الإعلان/ الموثق
26.11.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية لدى محكمة مستغلم
الأستاذة : بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا .
يطلب من السيد غوثي ياسين - غوثي محمد عبد الحكيم العنوان
تعاونية السلام قطعة أرض E3 رقم 14 خروية مستغلم. ضد
السيد ورتة طواولة حسنية. العنوان : حي 150 مسكن عمارة
H بجوار متوسطة بوتشاشة احمد خروية مستغلم. مختار خيرة
- مختار عبد القادر القائم في حقه والدته مختار خيرة. العنوان :
حي 05 جويلية 1962 عمارة 196 رقم 22 مستغلم. تنفيذاً
للحكم الصادر عن محكمة مستغلم بتاريخ 2023/11/02 تحت
رقم الفهرس 23/05495 والمهمور بالصيغة التنفيذية رقم
2024/1165 المؤرخة في 2024/07/23، والمصحح بالحكم
المؤرخ 2024/02/29 تحت رقم الفهرس 24/0198. تعان عن
بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/10 على
الساعة 14:00 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع
العقارية. التعيين : شقة تابعة لعمارة ذات ملكية كائنة
بلدية مستغلم حي 05 جويلية 1962 عمارة 196 رقم 22
الطابق الأول تتكون من غرفة وقاعة جلوس ومطبخ
ومرحاض وحمام وممر وشرفة تطل مساحتها ب 74 متر مربع
ونسبة 1000/34 من الأجزاء المشتركة قسم 126 مجموعة
ملكية 13. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره
7.548.000,00 دج سبعة ملايين وخمسمائة وثمانية وأربعون
الف دينار جزائري.
الحضرة القضائية
26.11.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية لدى محكمة مستغلم
الأستاذة : بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا .
يطلب من السيد: ورتة جيلالي خنفسوية سعيد وهم جيلالي
خنفسوية جميلة - مصطفى - سليمة - طارق - نسيم. العنوان:
حي الجزائر عمارة e رقم 122 مستغلم. ضد السيد: ورتة
جيلالي خنفسوية سعيد وهم جيلالي خنفسوية صافية - سفيان -
زوجته بلهاري كبير ملكية أصالة عن نفسها وعن ابنتها
القاصر جيلالي خنفسوية هناء. العنوان: حي الجزائر عمارة e
رقم 122 مستغلم. تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة مستغلم
بتاريخ 2023/11/02 تحت رقم الفهرس 23/05495 والمهمور
بالصيغة التنفيذية رقم 2024/1165 المؤرخة في 2024/07/23
والمصحح بالحكم المؤرخ 2024/02/29 تحت رقم الفهرس
24/0198. تعان عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
2024/12/10 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغلم وذلك أمام
قاضي البيوع العقارية. التعيين: شقة تابعة لعمارة ذات ملكية
مشتركة كائنة بمستغلم حي الجزائر عمارة e رقم 122 مستغلم
بالتاريخ الثاني تتكون من ثلاث غرف ، صالة ، مطبخ ، حمام ،
خزانتان حائطتان ، لوجيا ومدخل مساحتها 51 متر مربع
مجموعة ملكية 113 قسم 103 حصة رقم 06. السعر الافتتاحي
تم تقديره بمبلغ قدره 3.900.000,00 دج ثلاثة ملايين
وتسعمائة ألف دينار جزائري.
الحضرة القضائية
26.11.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية لدى محكمة مستغلم
الأستاذة : بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا .
يطلب من السيد: سكاسم حمدي الدين. العنوان : حي بن سمير
رقم 42 دائرة عين الترك وهران والذي اختار مكتب المحضرة
القضائية موطنا مختارا لعمارة إجراءات التنفيذ. ضد السيدة :
كعبيش منصور ابن شارف. العنوان ب : شارع فلوح عبد القادر
ماسرة مستغلم. تنفيذاً للأمر بالحجز على عقار الموزع في
2023/05/04 رقم الترتيب 23/00313. بناء على شهر الأمر
بالحجز بالمحافظة العقارية في 2023/05/22 حجم 03 رقم 45،
بناء على الحكم الصادر عن محكمة عين الترك قسم الجنج
مؤرخ في 2021/11/24 تحت رقم 21/02942 والمهمور
بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/13. تعان عن بيع
عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/12/09 على الساعة
14:00 بمحكمة عين تادلس وذلك أمام قاضي البيوع العقارية
التعيين: قطعة أرض صالحة للبناء كائنة ببلدية طاهرية بحي
133 مسكن تقدر مساحتها ب 128 م² قسم 06 مجموعة ملكية
209. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره 2.624.000 دج
مليونان وتسعمائة وأربعة وعشرون ألف دينار جزائري حسب
تقرير الخبير ولد خطاب بن ذهية المودع بالمحكمة.
الحضرة القضائية
26.11.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائية لدى محكمة مستغلم
الأستاذة : بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا .
يطلب من السيدة بنك الخليلج الجزائر، شركة أسهم ممثل
من طرف مديره العام. العنوان : طريق الشرافة دالي
ابراهيم الجزائر والذي اختار مكتبنا موطنا له. تنفيذاً لعقد
الرهن القانوني المؤسس لصالح البنك والمفيد بجدول قيد
الرهن الاتفاقي المؤرخ في 2013/05/14 بمكتب الأستاذ
بن عبد الله محمد والمشهد بتاريخ 2013/05/19 والمهمور
بالصيغة التنفيذية رقم 198 المؤرخة في 2019/04/01.
تعان عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
2024/12/09 على الساعة 10:00 صباحا بمحكمة
سیدی علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين:
مسكن كان ببلدية حجاج ولاية مستغلم، بحي دوار الزين
يحتوي على طابق أرضي يتكون من غرفة 01 واحدة ،
مطبخ ، صالة ، بهو، مراب ، ومرحاض تليج مساحته
مائة متر مربع 100م² والذي يحمل مراجع المسح قسم
24 مجموعة ملكية رقم 64. السعر الافتتاحي: تم تقديره
بمبلغ قدره 10.971.000,00 دج عشرة ملايين
وتسعمائة واحد وسبعون ألف دينار جزائري في مرحلة
العروض لمن تقدم بأي عرض.
الحضرة القضائية
26.11.2024

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي موثق
بعين الترك، ساحة أول نوفمبر رقم: 02 الطابق
الأول (وهران)، الرمز: 8702
هبة حقوق وراثية مشاعة من حق إيجار
(النشرة الثانية)
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2024/10/23
مسجل بوهران غرب في 2024/10/31
رسوم: 1.500 دج وصل رقم:
20240013855 ، وهبت السيدة: سعاد ابيب
بنت عبد العزيز الساكنة بالكرمة، حي 88
مسكن عمارة رقم: 01-ف-1-63 (وهران)
حقها الوراثي المشاع المقدر بـ (16/04)
جزء من - حق إيجار- لمحل تجاري كان
بالسائبة في 60 مسكن عمارة B/1 SUD
رقم: 01 (وهران) إلى السيدة: صليحة لبيص
بنت لخضر الساكنة بالسائبة، رقم 83 حي 23
أكتوبر (وهران) بتقويم قدره: 37.500 دج ،
تقدم الاعتراضات في حالة وجودها إلى مكتب
التوثيق خلال الأجل.
للتشهر/الموثق
26.11.2024

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي موثق
بعين الترك، ساحة أول نوفمبر رقم: 02 الطابق
الأول (وهران)، الرمز: 8702
هبة حقوق وراثية مشاعة من حق إيجار
(النشرة الثانية)
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2024/10/23
مسجل بوهران غرب في 2024/10/31
رسوم: 1.500 دج وصل رقم:
20240013855 ، وهبت السيدة: سعاد ابيب
بنت عبد العزيز الساكنة بالكرمة، حي 88
مسكن عمارة رقم: 01-ف-1-63 (وهران)
حقها الوراثي المشاع المقدر بـ (16/04)
جزء من - حق إيجار- لمحل تجاري كان
بالسائبة في 60 مسكن عمارة B/1 SUD
رقم: 02 (وهران) إلى السيدة: صليحة لبيص
بنت لخضر الساكنة بالسائبة، رقم 83 حي 23
أكتوبر (وهران) بتقويم قدره: 37.500 دج ،
تقدم الاعتراضات في حالة وجودها إلى مكتب
التوثيق خلال الأجل.
للتشهر/الموثق
26.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة مغيث رضوان
شارع الشهيد بورية قنور إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بئر الجير وهران/
هاتف / فاكس : 041.71.61.61
محضر تبليغ مضمون سنة تنفيذي والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة بومية وطنية
المواد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة قنور، اختصاص
مجلس قضاء وهران الكائن بمكتبه شارع الشهيد بورية قنور إقامة أحلام عمارة د
حي الباسمين 2 بئر الجير وهران، الموقع أثناء، بناء على طلب من ورتة لزول
عبد العزيز وهم : ازمته اوبليخ خيرة وولاده لزول عبد سعيد نسيم، لزول فاطمة
الزهره، لزول كورمال، لزول تا سنجيت الساكنة بـ 102 شارع حمو مختار
وهران. بناء على الحكم الصادر عن المحكمة بـ وهران. تاريخ
2011/03/29 تحت رقم الجدول 10/13038 رقم الفهرس 2011/03810
المهمور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 16 مارس 2022 تحت رقم 2022/371 بناء
على نسخة من من عقد فريضة المرحوم لزول عبد العزيز المحررة بتاريخ
2013/09/22 تحت رقم الفهرس 2013/423. بناء على نسخ من محاضر تبليغ
سنة تنفيذي، تكليف بالوفاء و تبليغ تكليف بالوفاء المحررين والمبينين تبليغاً
صحيحاً عن طريق رسالة مضمونة بتاريخ 2014/11/14. بناء على محاضر تبليغ
المبينين عن طريق التعلق على نوح اعلانات البلدية بتاريخ
2024/11/17. بناء على أمر بالنشر في جريدة بومية وطنية الصادر
عن السيد رئيس محكمة قنور الأمر بالنشر. كلنا السيد شوار رميز
الساكن بالمسئلة بئر الجير وهران. بتبليغ محتوى السنة التنفيذية المذكور
أعلام والقاضي في منظفة مايلى: الزام المتهم شوار رميز بإيدائه
للطرف المدني بيليام تعويض اجمالي يتضمن المبلغ المقتضى
ويعرض بقيمة 05 ملايين دينار جزائري. بالإضافة الى اتعاب
ومصاريف التنفيذ وفقاً للاحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في
2009/02/11 الذي يحدد اتعاب المحضر القضائي. بلفاء وسلماها
نسخة من السنة التنفيذية وكلفاهه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري
من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية
المحضر القضائي
26.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة مغيث رضوان
شارع الشهيد بورية قنور إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بئر الجير وهران/
هاتف / فاكس : 041.71.61.61
محضر تبليغ مضمون سنة تنفيذي والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة بومية وطنية
المواد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة قنور، اختصاص
مجلس قضاء وهران الكائن بمكتبه شارع الشهيد بورية قنور إقامة أحلام عمارة د
حي الباسمين 2 بئر الجير وهران، الموقع أثناء، بناء على طلب من ورتة لزول
عبد العزيز وهم : ازمته اوبليخ خيرة وولاده لزول عبد سعيد نسيم، لزول فاطمة
الزهره، لزول كورمال، لزول تا سنجيت الساكنة بـ 102 شارع حمو مختار
وهران. بناء على الحكم الصادر عن المحكمة بـ وهران. تاريخ
2011/03/29 تحت رقم الجدول 10/13038 رقم الفهرس 2011/03810
المهمور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 16 مارس 2022 تحت رقم 2022/371 بناء
على نسخة من من عقد فريضة المرحوم لزول عبد العزيز المحررة بتاريخ
2013/09/22 تحت رقم الفهرس 2013/423. بناء على نسخ من محاضر تبليغ
سنة تنفيذي، تكليف بالوفاء و تبليغ تكليف بالوفاء المحررين والمبينين تبليغاً
صحيحاً عن طريق رسالة مضمونة بتاريخ 2014/11/14. بناء على محاضر تبليغ
المبينين عن طريق التعلق على نوح اعلانات البلدية بتاريخ
2024/11/17. بناء على أمر بالنشر في جريدة بومية وطنية الصادر
عن السيد رئيس محكمة قنور الأمر بالنشر. كلنا السيد شوار رميز
الساكن بالمسئلة بئر الجير وهران. بتبليغ محتوى السنة التنفيذية المذكور
أعلام والقاضي في منظفة مايلى: الزام المتهم شوار رميز بإيدائه
للطرف المدني بيليام تعويض اجمالي يتضمن المبلغ المقتضى
ويعرض بقيمة 05 ملايين دينار جزائري. بالإضافة الى اتعاب
ومصاريف التنفيذ وفقاً للاحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في
2009/02/11 الذي يحدد اتعاب المحضر القضائي. بلفاء وسلماها
نسخة من السنة التنفيذية وكلفاهه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري
من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية
المحضر القضائي
26.11.2024

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro
0556 366 201

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة وهران
بلدية وهران
المندوبية البلدية سيدي البشير
مكتب الوقاية والصحة العمومية
الرقم: 2024/27
تحقيق حول المحاسن والمسائ
بناء على الطلب المقدم من طرف السيدة
جلول براهيم. يشرع بفتح تحقيق حول
المحاسن والمسائ لمدة 15 يوما اعتبار
من صدور هذا الإعلان في الجريدة الوطنية
حول استغلال النشاط مهني متواجدة في
بلاطو شارع الإخوة عفان رقم 01 بلدية
وهران.
مكلف بمكتب الوقاية والصحة العمومية
المدير
26.11.2024

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
موثق بوهران السائبة 05 شارع باهي أعمار
تعديل القانون الاساسي
السجل التجاري رقم 13 ب 31/00-0113916
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ
2024/11/13 الذي سيسجل: 01- وهب السيد
حمزة مصطفى حصصه المقدرة بـ 150 حصة
التي كان يمتلكها في الشركة ذات المسؤولية
المحدودة المسماة ش.ذ.م. م البناء والاشغال
العمومية سيدي خالد، الكائن مقرها حي المقرري
شارع باقي محمد رقم 01 سابقا شارع باقي نو
شفان وهران لفائدة السيد حمزة محمد (135
حصة) وللسيد البصري حمزة خالد (15 حصة)
التقويم 150.000,00 دج. 2- استقالة السيد
حمزة مصطفى من منصبه كمساعد المدير
للشركة. نسختان من هذا العقد ستودعان بمركز
السجل التجاري بوهران.
الموثق
26.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة مغيث رضوان
شارع الشهيد بورية قنور إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بئر الجير وهران/
هاتف / فاكس : 041.71.61.61
محضر تبليغ مضمون سنة تنفيذي والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة بومية وطنية
المواد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة قنور، اختصاص
مجلس قضاء وهران الكائن بمكتبه شارع الشهيد بورية قنور إقامة أحلام عمارة د
حي الباسمين 2 بئر الجير وهران، الموقع أثناء، بناء على طلب من ورتة لزول
عبد العزيز وهم : ازمته اوبليخ خيرة وولاده لزول عبد سعيد نسيم، لزول فاطمة
الزهره، لزول كورمال، لزول تا سنجيت الساكنة بـ 102 شارع حمو مختار
وهران. بناء على الحكم الصادر عن المحكمة بـ وهران. تاريخ
2011/03/29 تحت رقم الجدول 10/13038 رقم الفهرس 2011/03810
المهمور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 16 مارس 2022 تحت رقم 2022/371 بناء
على نسخة من من عقد فريضة المرحوم لزول عبد العزيز المحررة بتاريخ
2013/09/22 تحت رقم الفهرس 2013/423. بناء على نسخ من محاضر تبليغ
سنة تنفيذي، تكليف بالوفاء و تبليغ تكليف بالوفاء المحررين والمبينين تبليغاً
صحيحاً عن طريق رسالة مضمونة بتاريخ 2014/11/14. بناء على محاضر تبليغ
المبينين عن طريق التعلق على نوح اعلانات البلدية بتاريخ
2024/11/17. بناء على أمر بالنشر في جريدة بومية وطنية الصادر
عن السيد رئيس محكمة قنور الأمر بالنشر. كلنا السيد شوار رميز
الساكن بالمسئلة بئر الجير وهران. بتبليغ محتوى السنة التنفيذية المذكور
أعلام والقاضي في منظفة مايلى: الزام المتهم شوار رميز بإيدائه
للطرف المدني بيليام تعويض اجمالي يتضمن المبلغ المقتضى
ويعرض بقيمة 05 ملايين دينار جزائري. بالإضافة الى اتعاب
ومصاريف التنفيذ وفقاً للاحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في
2009/02/11 الذي يحدد اتعاب المحضر القضائي. بلفاء وسلماها
نسخة من السنة التنفيذية وكلفاهه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري
من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية
المحضر القضائي
26.11.2024

Ligue 1 Mobilis (10ème journée)

L'ESS se rapproche du peloton de tête

L'ES Sétif a réalisé une des meilleures opérations de la 10e journée de Ligue 1 Mobilis, en se hissant à la cinquième place, après sa courte mais précieuse victoire chez l'Olympique Akbou (0-1), au moment où l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem ont été tenues en échec à domicile, respectivement par le NC Magra (2-2) et la JS Saoura (1-1). Il s'agit de la toute première victoire en déplacement de la saison pour l'Aigle noir, qui aurait pu l'emporter par un score plus lourd, n'étaient ces deux penalties ratés au milieu de la deuxième mi-temps, respectivement par Abderrahmane Bacha et Abdelaziz Moulay.

L'Olympique Akbou, dont c'est la seconde défaite sur sa pelouse cette saison, a terminé le match à dix, après l'expulsion du défenseur Abdeldjalil Bahoussi, ayant écopé d'un carton rouge dans les arrêts de jeu de la rencontre (90e+3). Un précieux succès pour l'Entente, qui se hisse à la cinquième place du classement général en compagnie de son adversaire du jour Akbou, avec 14 points. Dans l'autre match au programme ce samedi, la JS Saoura est allée ramener le point du match nul de son déplacement à Mostaganem contre l'ESM (1-1). Les Bécharois sous la conduite de leur nouvel entraîneur le Tunisien Mourad Okbi, avaient trouvé le chemin des filets dès la 19e minute grâce à Ismaïl Saâdi, avant que Fouad Ghanem ne remette les pendules à l'heure à la 84e (1-1). Un



score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes qui se partagent la 10e place avec 11 points mais avec un match en plus à disputer pour la JSS contre le CR Belouizdad. Pour sa part, l'ASO Chlef peut se targuer d'être revenue de loin pour arracher le point du match nul contre le NC Magra (2-2), car les visiteurs avaient mené au score à deux reprises (1-0, puis 2-1) avant de concéder l'égalisation sur le fil. Les deux buts des visiteurs ont été signés par Lakhal (2e) et Bouzekri (54e), alors que côté Chélifien, c'est l'attaquant Togolais Evra Agbagnon qui s'était offert un doublé (17e s.p. et 90e+2). Un semi-échec à domicile pour l'ASO, certes, mais sans grandes conséquences, puisque le club reste accroché à sa neuvième place, avec 12 points, alors que le NCM glisse à la 12e place, ex aequo avec le CR Belouizdad, avec

10 points pour chaque club. Le bal de cette 10e journée s'était ouvert mercredi dernier, avec le derby MC Alger - CR Belouizdad, ayant tourné à l'avantage des visiteurs (1-3), au grand bonheur du CS Constantine, qui en avait profité, dès le lendemain, pour s'emparer du leadership de la Ligue 1 Mobilis, en battant l'USM Alger (1-0). En effet, à l'issue de la précédente journée, ce sont l'USMA et le MCA qui se partageaient la première place du classement général, avec 16 points pour chaque club. Mais leur première défaite de la saison a ouvert la voie aux Sanafir pour passer devant, avec 18 points. Les péripéties de cette 10e journée s'étaient poursuivies vendredi, avec le déroulement du match MC Oran - USM Khenchela, soldé finalement par un nul vierge, qui n'arrange aucune des deux équipes.

CAF

04 matchs à huis clos au MCA

La CAF inflige 4 matchs à huis clos, dont deux avec sursis, au MCA, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football. Cette sanction de la CAF fait suite aux incidents survenus le 21 septembre dernier, lors du match disputé face aux Tunisiens de l'US Monastir (2-0), au stade «Ali Ammar dit Ali La Pointe» de Douera, pour le compte du deuxième tour préliminaire (retour) de la compétition, a

annoncé le MCA, ce dimanche dans un communiqué. Lors du match aller disputé le vendredi 13 septembre à Tunis, le MC Alger s'était incliné sur le score de 1 à 0, sur un but contre son camp du défenseur central, Ayoub Ghezala. «La peine sera portée à quatre matchs à huis clos ferme, s'il y aura un événement extra-sportif dans les 12 mois suivant ladite sanction», précise le Doyen, soulignant que le club a également écopé d'une amende de

50.000 dollars. Le club algérois «a pris toutes les dispositions nécessaires pour faire recours contre cette sanction au niveau de la CAF», conclut le communiqué. Le MCA, qui entamera la phase de poules mardi en déplacement face au TP Mazembe (14h00, algérienne), et recevra par la suite les Tanzaniens de Young Africans (6-8 décembre/ 2e journée) ainsi que les Soudanais d'Al-Hilal (13-15 décembre/ 3e j), à huis clos.

Ultimate Championship

La nouvelle compétition qui va changer la donne

La nouvelle compétition par équipes baptisée Ultimate Championship dévoilée vendredi par la Fédération internationale (World Athletics) va «changer la donne» pour l'athlétisme, a assuré le président de l'instance Sebastian Coe. «La nouvelle compétition Ultimate Championship en 2026 sera le summum de l'excellence dans une année où il n'y aura pas de Championnats du monde ou de Jeux olympiques (...) et sera un tremplin pour l'innovation» dans ce sport, a déclaré Coe lors d'une conférence de presse à Budapest. La première édition de cette compétition se tiendra du 11 au 13 septembre 2026 dans la capitale hongroise. Elle sera ensuite organisée tous les deux ans pour répondre à l'ambition de World Athletics d'avoir un événement tous les ans. L'instance annonce une dota-

tion «record» de 10 millions de dollars (9.6 millions d'euros), soit «la plus importante jamais offerte dans le domaine de l'athlétisme», car chaque vainqueur devrait recevoir 150.000 dollars. Près de 400 athlètes s'affronteront pour devenir les «champions ultimes», avec des épreuves telles que le 100m, le 800m, le saut à la perche, la hauteur et un nouveau relais mixte de 4x100m. L'Ultimate Championship aura lieu après les finales de la Ligue de diamant. «Même s'il y a moins d'épreuves, il y en aura quand même 26 individuelles qui se dérouleront en l'espace de trois nuits seulement - le rythme sera effréné», a commenté le double champion olympique de perche Armand Duplantis. Les athlètes participeront individuellement, ainsi que par équipes nationales. «Nous voulons offrir à nos fans un

athlétisme comme ils n'ont jamais vu auparavant avec les meilleurs s'affrontant dans un festival de sport passionné et plein d'entrain, avec du son, de la lumière et de l'innovation», a ajouté Coe.

Athlétisme

(10 km de la Saint-Nicolas) Victoire de l'Algérien Saïd Ameri

Le coureur algérien Saïd Ameri a remporté le 10 kilomètres sur route de la Saint-Nicolas, disputé dimanche matin en France, avec seulement deux secondes d'avance sur son compatriote Hocine Zourkane, ayant pris la deuxième place. Ameri a bouclé la distance en 29 minutes et 58 secondes, alors que Zourkane a réussi un chrono de 30 minutes, devant Ibrahim Abdoubarak, qui a complété le podium des messieurs, en 30 minutes et 03 secondes. Le troisième coureur algérien engagé chez les messieurs, en l'occurrence Ali Messaoudi, s'était contenté de la cinquième place, avec un chrono de 30:05. Chez les dames, c'est l'Ougandaise Esther Chebet qui l'a emporté, en 32:12, devant les Françaises Latifa Mokhtari (34:14) et Lise Thimon (34:33.). D'après les organisateurs, cette édition 2024 du 10 kilomètres sur route de la Saint-Nicolas a enregistré un nouveau record de participation, avec 8.241 engagés entre messieurs et dames.

Canoë - Kayak et Para-Canoë (Championnats arabes 2024)

L'Algérie sacrée championne, devant l'Egypte et la Tunisie

La sélection algérienne de Canoë-Kayak et de Para-Canoë est sacrée championne arabe 2024, après avoir outrageusement dominé l'édition-2024 qui s'est clôturée ce dimanche en Tunisie, avec un total de 36 médailles (18 or, 13 argent et 5 bronze). Sur le podium de cette édition 2024, les Algériens ont devancé les Egyptiens (2es) et le pays hôte, la Tunisie, s'est contenté de la troisième place. Lors de la deuxième et dernière journée de compétition, disputée dimanche, la sélection algérienne avait bonifié sa moisson de cinq nouvelles médailles, dont quatre en or, ce qui lui a permis de sceller définitivement son succès final. Dirigée par l'entraîneur Malek Azaoun, la sélection nationale comptait parmi ses rangs neuf athlètes messieurs et sept dames, alors que Brahim Guendouz, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Paris 2024, était le seul représentant en Para-Canoë.

LES 17 ATHLÈTES ENGAGÉS DANS LES CHAMPIONNATS ARABES 2024:

Messieurs: Abdelhamid Djellouli, Ayoub Haïdra, Ryad Bentouati, Sid-Ali Belaïdi, Ali Merzougui, Wassim Boukazoula, Racim Aliane, Abdallah Rachedi et Ayoub Boukazoula.

Dames: Aya Ferfad, Arabi Anfel, Kawter Delmi, Chanez Slimani, Amel Ferguen, Meroua Oualah et Dounia Bekhtaoui.

Para-Canoë: Brahim Guendouz.

EN féminine

02 matchs amicaux contre l'Ouganda

Deux matchs amicaux sont au menu de la sélection algérienne féminine de football face à son homologue ougandaise, les 27 et 30 novembre au stade Mustapha Tchaker (16h). Ces 2 matchs entrent dans le cadre des préparatifs pour la CAN 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche dans un communiqué publié sur son site officiel. Les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, entreront en stage du 25 novembre au 6 décembre, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, précise la même source. Pour ces deux matchs face aux Ougandaises, Benstiti a fait appel à 24 joueuses, dont 19 évoluant à l'étranger. Lors de la CAN-2024, l'EN évoluera dans groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A.KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68
إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقاً لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذاً للسند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي رهيو قسم الجنتج بتاريخ 2012/04/09 فهرس رقم 12/01425 رقم الجدول 12/00884 والممهور بالصيغة التنفيذية. بطلب من السيد: بغدادي محمد الساكن: بشارع ولد عيسى بلقاسم مستغانم. ضد السيد: بوشاقور الطيب الساكن : بشارع بن دلة جيلالي بلدية جديوية غليزان. بيانات العقار المعنى بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: محل مخصص للسكن حصة مفرزة الكائن ببلدية جديوية دائرتها ولاية غليزان حي 130 سكن جماعي عمارة E رقم 06 عبارة عن شقة توجد في عقار ذي ملكية مشتركة تتكون من : صالة ، غرفة مطبخ ، حمام ، مرحاض ، شرفة ورواقين ذات مساحة مبنية قدرها ك تسعة وأربعون متر مربع و 15 ديسيمتر مربع 49.15 م² و 1000/52 من الأجزاء المشتركة قطعة رقم 06. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2023/12/17 تحت رقم 23/02833، على أن يبدأ البيع بالمزاد العلني بعد إنقاص العشر بتمن قدره 1.800.000,00 دج مليون وثماتمان ألف دينار جزائري. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بمحكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/11/27 على الساعة 11:00 صباحاً بقاعة الجلسات رقم 2. اثباتاً لذلك حررنا المحضر الحالي طبقاً للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقاً للمادة 750 من نفس القانون، للاستعلام والاتصال بالرقم 046.78.62.68 أو 0556.72.78.77

المحضر القضائي
26.11.2024

إلى السيد:

مدير الشؤون الدينية والأوقاف لولاية وهران
الموضوع: شكوى ضد أعضاء الجمعية المكلفة ببناء مسجد المودة ب بنر الجير
سيدي المحترم

اتقدم لحضرتكم برسالة شكوى ضد أعضاء الجمعية وهذا بعد تماديهم في الأذى والتجاوزات وبعد صبر طويل، وأرجوا من حضرتكم اتخاذ الإجراءات المخولة لكم والقرارات الصارمة لتفادي أي انزلاقات داخل المسجد التي ستؤدي إلى فوضى بين المصلين المساندين لي وأعضاء الجمعية. أعلمكم سيدي أن أعضاء الجمعية ينشرون بين المصلين معلومات واتهامات خاطئة وكاذبة ومغلوبة وهذا من أجل تشويه سمعتي وصورتني في الحي مع العلم أنني إمام مدرس منذ سنة وحمد الله لدي سمعة طيبة في كل المساجد والأحياء التي مارست فيها مهنتي الشريفة. وأردت بهذه الرسالة الدفاع عن نفسي ضد الاتهامات الكاذبة وتوضيح التجاوزات الخطيرة والكارثية للجمعية: لقد أعلنت عن كل التبرعات للمحسنين داخل المسجد وكنت في بداية الأمر أعطيها لرئيس الجمعية ولكن لاحظت أنها لم تكن تصب في حساب بنك المسجد ولم يسلم لي أي وصل بهذه الأموال بل كانت توجه إلى المجهول مما أدى إلى تخوفي في استعمال هذه الأموال فتوقفت عن إمساك المال من المحسنين وأطلب منهم شراء المتطلبات وتقديمها للمسجد. غلق بيت الوضوء وتحويله إلى ورشة ثم إلى مخزن وإعادة تهيئته عدة مرات ممي أدى إلى تساؤل المصلين عن هذا التبريد وإهدار مال المحسنين. سوء تسيير البناء ومال المحسنين أدى إلى غضب المصلين ومواجهة أعضاء الجمعية عدة مرات ونشوب فوضى خارج المسجد وهذا لآتي منعت أي مواجهة داخل المسجد حفاظاً على حرمة. تغيير مخطط المسجد المصادق عليه من طرف الجهات المختصة دون الرجوع إلى أهل الاختصاص مما اضطر المصلين إلى الاستفسار حول هذه التجاوزات علماً أن من بين المصلين مهندسين وأخصائيين ولكن تعنتهم جعلهم يتمادون دون اللجوء لأي أخصائي في البناء حتى المهندس المتطوع الذي كان مكلف بمتابعة الأشغال إستقال بسبب عدم تطبيق توصياته وأوامره. التدخل في شؤوني وعملي كإمام، تعليق الملصقات دون إذني و التشويش على طلبتي الذين أحاول أن أكونهم ليكون لديهم خبرة في الصلاة بالجماعة وهذا من أجل تحضيرهم لصلاة التراويح وهذا لصوتهم العذب والجميل تلاوت واذاناً.

26.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان

مديرية التقنين والشؤون العامة

مصلحة التنظيم العام

مكتب المؤسسات المصنفة والنشاطات المنظمة

قرار رقم 2333 مؤرخ في: 16 أكتوبر 2024 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة حول مشروع استغلال موقع لاستخراج مواد الطمي الرمل والحصى على مستوى وادي شلف بلدية جديوية

لغائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة SARL LOGI AUTO

إن والي ولاية غليزان

باقترح من السيدة مديرية التقنين والشؤون العامة

يقرر ما يلي:

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لمدة ثلاثون 30 يوماً حول إشهار دراسة مدى التأثير على البيئة الخاصة بمشروع استغلال موقع لاستخراج مواد الطمي الرمل والحصى على مستوى وادي شلف بلدية جديوية لغائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة SARL LOGI AUTO وذلك ابتداء من تاريخ تبليغ المحافظ المحقق تنفيذ هذا التحقيق. المادة 02: يعين لهذا الغرض السيد بوجمري محمد تقني سامي في التعمير بلدية جديوية وذلك كمحافظ محقق حول المشروع المبين في المادة الأولى أعلاه حيث سيقيم بالإجراءات الواردة في المرسوم التنفيذي رقم 145/07 المؤرخ في 2007/05/19 يحدد مجال تطبيق ومحتوى وكيفية المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 255/18 المؤرخ في 2018/10/09 والمرسوم التنفيذي رقم 198/06 المؤرخ في 2006/09/05/31 المتعلق بالمؤسسات المصنفة المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 167/22 المؤرخ في 2022/04/19. المادة 03: في حال غياب المحافظ المحقق المعين يستخلف بمحافظ آخر مذكور في القرار الولائي المتعلق بتعيين المحافظين المحققين لسنة 2024 على مستوى البلدية المعنية بفتح التحقيق. المادة 04: يفتح على مستوى مقر بلدية جديوية سجل تجمع فيه آراء الجمهور وكل الملاحظات التي تقدم طيلة إجراءات مدة التحقيق، وذلك لتمكين الجمهور من الاستعلام حول هذا المشروع. المادة 05: يجب أن يعم الجمهور بالقرار المتضمن فتح التحقيق العمومي عن طريق التعليق في مقر الولاية والبلديات المعنية وفي أماكن موقع المشروع وكذلك عن طريق النشر في يوميتين وطنيتين طبقاً للمادة 07 من المرسوم المذكور أعلاه. المادة 06: يكلف السادة: الأمين العام للولاية، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، رئيس أمن الولاية، مديرية التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، مدير الصحة والسكان، مدير الحماية المدنية، مديرية التجارة، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء، رئيس دائرة جديوية ورئيس المجلس الشعبي لبلدية جديوية كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار. المادة 07: ينشر هذا القرار ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
26.11.2024

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز
مؤثق بوهران ، 14 نهج العربي تبسي

تعديل قوانين المؤسسة ذات الشخص الواحد
و ذات المسؤولية المحدودة
المسماة إميكس ترادينغ بلوس

مقرها الاجتماعي : بوهران ، بلدية وهران ، حي
سي محي الدين، نهج وجدة ، عمارة رقم 51،
الباب الأيمن رقم 10، الطابق الرابع،

القطعة رقم 08

السجل التجاري

رقم : 20 ب 31/00-0118046

بموجب عقد تلاقه مكتب الأستاذ الموقع أسفله
بتاريخ 2024/11/24، في طور التسجيل، تقرر

ما يلي: إنهاء مهام السيد سعدي صفيان من
منصبه كمسير مساعد غير شريك للمؤسسة وتم

إبقاء السيد مغربي زين العابدين كمسير وحيد
للمؤسسة لمدة غير محدودة . ستودع نسختان
من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني

للسجل التجاري لولاية وهران.
للإعلان المؤثق
26.11.2024

المكتب العمومي للتوثيق

الأستاذ بلعباس بن قرعة إسماعيل.

المؤثق بعين تموشنت، شارع بشير بن عبد

السلام رقم 03.

الهاتف: 0697.101.346

بتاريخ 14 نوفمبر 2024، تم تأسيس شركة

ذات المسؤولية المحدودة المسماة: حجري،

مدتها: 99 سنة، موضوعها: الإنتاج،

الخدمات، التجارة بالجملة، التجارة

بالتجزئة، النقل، الاستيراد، التصدير، مقرها

الاجتماعي: نهج أول ماي حي HLM

عمارة C بالطابق الثالث رقم 25، بلدية

عين تموشنت، رأس مالها: 100.000,00

دج، وتم تعيين السيد زريوح حجري مسير

للشركة لمدة غير محدودة.

للإعلان المؤثق

26.11.2024



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bu-
reau. (Rez-de-chaussée).Rue Belka-
cem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front
de mer, à proximité de l'hôtel de poli-
ce. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836

Deux artistes algériens lauréats du concours international de la miniature et de l'enluminure



Deux artistes d'Algérie et du Pakistan ont remporté le premier prix du concours international de la miniature et de l'enluminure, organisé dans le cadre de la 14e édition du Festival culturel international dédié à ces arts, clôturée samedi soir, au Palais de la Culture Abdelkrim Dali de Tlemcen.

La première place en art de la miniature a été décernée à Hamza Fawzi d'Algérie, alors que le Pakistanais, Ahmed Waqar, a remporté le premier prix du concours de l'art de l'enluminure.

La deuxième place en art de la miniature a été attribuée à Kasimov Obeidullah d'Ouzbékistan, suivi par Houha Nawal d'Algérie. Concernant l'enluminure, l'artiste iranienne, Darya Novin, s'est classée deuxième. La troisième place est revenue à l'algérienne Aiouane Moundir.

Par ailleurs, les meilleures œuvres présentées lors de cette édition ont été sélectionnées parmi 23 en miniature et enluminure, par un jury composé d'artistes d'Algérie, du Koweït et de Turquie.

La cérémonie de clôture a été également marquée par des hommages rendus au jury ainsi qu'à l'invitée d'honneur de cette édition, l'artiste japonaise Mikasa Koshi et à l'artiste algérienne, Jazia Cherrih.

En outre, un documentaire sur cette édition a été projeté, suivi de partitions de musique sur le luth, exécutées par l'artiste Mustapha Bechelaghem.

Ce festival culturel international, organisé quatre jours durant, a enregistré la participation de 47 artistes de 18 pays présentant environ 140 œuvres d'art, selon le commissariat de l'événement.

Concert musical en hommage à Warda el Djazairia à l'Opéra d'Alger



L'Opéra d'Alger Boualem Bessaih a abrité, dimanche soir, un concert exceptionnel en hommage à l'artiste Warda el Djazairia, dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Guerre de libération (1954-2024), et de la célébration du patrimoine artistique et musical national, avec la participation d'une pléiade d'artistes algériens. Ce concert-hommage organisé par l'Office national de la Culture et de l'Information, en collaboration avec l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, a été rehaussé par la présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

Etaient également présents, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, des parlementaires et des cadres ainsi que le fils de la défunte artiste, Riad Kasri, et

un public nombreux parmi les fans de la Diva de la chanson arabe.

Dans une salle archicomble, le public s'est délecté à écouter les chansons de la regrettée Warda el Djazairia, interprétées par des artistes algériens, à l'instar de Hassiba Amrouche, Amel Wahbi, Nada Al-Rayhane, Rehab Al-Djazairia, Khaled Mahboub et Fouad Wamane, sous la direction du Maestro Kamel Maati.

La chanteuse Nada Al-Rayhane a ouvert la soirée avec sa voix mélodieuse, en interprétant "Ad'ouka ya amali min ba'id", un poème patriotique émouvant, écrit par le poète algérien Salah Kharfi et composé par Baligh Hamdi.

L'artiste Rehab Al-Djazairia, a, de son côté, interprété "Eyyam", une chanson du parolier Mounir Bou Assaf, et du compositeur Bilal Zain, qui constitue la dernière œuvre de la défunte.

Fouad Ouamane a interprété "Laoula El Malama" (1973), com-

posée par Morsi Jamil Aziz sur une mélodie du maestro Mohamed Abdel Wahab, tandis que Mahboub Khaled a repris l'émouvante "Ismaouni" (1974) composée par Sayed Morsi, et mise en musique par le talentueux Baligh Hamdi.

Amal Wahbi a, quant à elle, enchanté le public avec "Fi youm oua lila" et "Betwenes Bik". Pour sa part, Hassiba Amrouche a interprété "Aid El Karama" suscitant une vive interaction du public plongé dans le souvenir de la célébration du 20e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

La cérémonie a également été marquée par un moment d'émotion intense, où les six voix se sont réunies pour interpréter en chœur le célèbre hymne patriotique "Biladi Ouhibouki", exaltant l'amour de la patrie. Par ailleurs, un documentaire sur le parcours de la regrettée et son engagement national, a été projeté.

A cette occasion, Riad Kasri, fils de la défunte, s'est dit fier et ému par cet hommage qui "confirme que les chansons de sa mère sont éternelles, reprises de génération en génération".

La défunte avait commencé sa carrière artistique dès son plus jeune âge, à la fin des années 1950, interprétant sa première chanson patriotique intitulée "Koulouna Jamila", en hommage à la moudjahida Djamilia Bouhired. Elle a également participé à des opéras tels que "El Watan el Akbar" au début des années 1960. Avec sa voix suave et mélodieuse, la Diva de la chanson arabe a chanté la lutte et la résilience du peuple algérien face au colonisateur français.

Elle a présenté le chef-d'œuvre "Aid El Karama" à l'occasion du 20e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et interprété à la perfection "Ilyadat Al Djazair", un poème du regretté poète de la Révolution Moufdi Zakaria intitulé "Biladi Ouhibouki", un hymne chanté à toutes les occasions et fêtes nationales.

Tunisie

Ouverture des Journées Théâtrales de Carthage

La 25ème édition des Journées Théâtrales de Carthage (JTC) a été ouverte, samedi soir, au cours d'une cérémonie officielle organisée, au Théâtre municipal de Tunis.

Organisé sous l'égide du ministère des Affaires culturelles, le festival des JTC est un rendez-vous annuel d'envergure arabe et africaine, ouvert sur le théâtre dans le reste du monde. Les questions humanitaires sont au cœur de cette édition ayant pour slogan "Le théâtre de toutes les résistances... l'art de la vie". La guerre dans les Territoires palestiniens occupés et notamment dans la Bande Ghaza ainsi qu'au Liban sud sont au cœur de la programmation. Dans ce contexte, la soirée a été

marquée par une prestation de l'artiste guitariste et compositeur palestinien Shadi Zaqtan.

Organisé du 23 au 30 novembre 2024, à Tunis, le festival des JTC 2024 présente une sélection de 125 spectacles issus de 32 pays arabes, africains et d'ailleurs. 12 spectacles sont dans la compétition officielle, exclusivement destinée aux structures théâtrales professionnelles, arabes et africaines. Le théâtre syrien, la cause palestinienne et la guerre contre la Bande de Ghaza et le Liban sont au cœur de la programmation des JTC 2024 pour une semaine riche en spectacles et autres rendez-vous autour du théâtre arabe et africain.



www.lecarrefouralgerie.dz



2

10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Trois Noël's à la maison
 15h50 Coup de foudre avant Noël
 17h30 Star Academy, la quotidienne
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 19h55 Météo
 20h00 JT 20h
 20h45 Tirage du Loto
 20h50 Météo
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Cat's Eyes
 22h05 Cat's Eyes
 23h15 New York Unité Spéciale
 01h10 Programmes de la nuit

12h53 C'est bon à savoir
 13h00 Journal
 13h45 Le geste cuisine
 13h47 La p'tite librairie
 13h55 Ça commence aujourd'hui
 16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h05 Affaire conclue
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h40 N'oubliez pas les paroles
 20h00 Journal
 20h50 Journal
 20h55 Les Etoiles du sport et de la santé
 21h00 100 % logique : entraînez-vous !
 21h05 Les invisibles
 22h00 Les invisibles
 23h05 Les invisibles
 23h55 Expression directe
 00h55 Une femme du monde
 02h15 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?



3

08h08 La boîte à questions
 08h13 The Chef, la série
 09h12 The Chef, la série
 10h11 King's Land
 12h15 La boîte à questions
 12h25 En aparté
 12h59 Clique
 13h31 Monsieur le maire
 15h12 Viendez au Groland
 15h31 Back to Black
 17h32 La Zone d'intérêt
 19h14 La boîte à questions
 19h21 Clique
 19h56 En aparté
 20h33 En aparté
 21h09 Hippocrate
 22h06 Iris
 22h30 Iris
 22h58 Le cercle séries
 23h44 Clique
 00h48 Arcadian
 02h17 Amelia's Children
 03h47 Five Nights at Freddy's
 05h34 L'hebd'Hollywood
 05h47 Dancing in the Corner

12h00 Régions d'ici
 12h10 La p'tite librairie
 12h30 ICI 12/13
 14h25 Un cas pour deux
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h50 Journal
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h12 Le journal des talents
 20h14 Dans le rétro
 20h40 Un si grand soleil
 21h05 Jusqu'à la garde
 22h40 Journal
 22h45 Les gendarmes à l'épreuve des JO
 23h40 Guyane, vivre avec le jaguar
 00h05 Les enquêtes de Vera
 01h40 Grantchester
 02h25 Grantchester
 03h15 Cuisine ouverte



arte

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
 18h35 Le juste prix
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 L'amour est dans le pré
 21h55 L'amour est dans le pré
 23h10 L'amour vu du pré
 00h20 Enquête exclusive
 01h40 Enquête exclusive
 03h05 Programmes de la nuit

07h50 Invitation au voyage
 08h35 Invitation au voyage
 09h25 Egypte : Enquête sur la nécropole des taureaux sacrés
 10h55 Lucrèce Borgia : Intrigues, crimes et politique à la cour du pape
 11h50 Faire l'histoire
 12h10 Itinéraires sauvages
 13h35 Meurtres à Sandhamn : Enquête 14
 15h45 Le Danemark sauvage
 16h35 La mer du Nord par les côtes
 17h20 Invitation au voyage
 18h05 Invitation au voyage
 18h55 Espagne : après les inondations, la colère !
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Jeux interdits
 22h20 Nell
 00h45 Giacomo Puccini : Il trittico
 03h37 Pause



CANAL+

21h10

PAS DE VAGUES



Julien Keller, professeur de français dans un collège de banlieue parisienne, tente de stimuler ses élèves de différentes façons. Lors d'un cours en classe sur la séduction, l'une d'entre elles, Leslie Reynaud, a le sentiment d'être ciblée par un discours déplacé. Elle s'en plaint assez vite à la direction du collège, qui organise une confrontation entre Julien, Leslie, et Steve, le frère aîné de l'adolescente, qui se montre très vite agressif et menaçant. Dans la classe de Julien, la rumeur circule vite et certains élèves décident d'effectuer un signalement à la police.

2

21h10

RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE



Raphaël de Casabianca emmène le comédien Tomer Sisley dans les hautes vallées de la province du Dolpo, au cœur de l'Himalaya. Isolées aux confins du Népal, celles-ci restent un territoire à part, empreint de mystère et de spiritualité. Ces terres sont longtemps restées étrangères à toute trace de modernisation. Le temps semble s'y être arrêté. Dans cet univers minéral et aride vivent les Dolpo-Pa, des éleveurs semi-nomades de chèvres et de yaks. À plus de 4 500 m d'altitude, Raphaël et Tomer partagent le quotidien de ces êtres aussi solaires que généreux.

3

20h50

ALEX HUGO



Dans la vallée de Lusagne, le camion d'un boucher subit un braquage à main armée de la part de deux jeunes hommes à moto qui lui dérobent sa cargaison de viande. Les hommes de la Rurale s'interrogent sur les raisons d'une telle prise de risque pour un butin si dérisoire. Alex retrouve vite les auteurs, récemment arrivés dans la région, désireux de venir en aide aux plus démunis. Rapidement, ces nouveaux Robin des bois génèrent de fortes tensions. D'autant qu'ils décident de s'en prendre à un businessman local, à qui ils veulent faire payer ses pratiques frauduleuses et polluantes.



ORAN
24 | 14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h49
05h50
68%
11 km/h

| | | |
|-------------|----|--------|
| Alger | ☀️ | 25-14 |
| Constantine | ☁️ | 22-08 |
| Annaba | ☀️ | 25-11 |
| Ouargla | ☁️ | 24-09 |
| Mostaganem | ☁️ | 27-15 |
| Béchar | ☀️ | 22 -09 |

Intentions de l'entité sioniste d'étendre son agression dans la région

La Ligue arabe met en garde

La Ligue arabe a mis en garde contre les intentions de l'entité sioniste d'étendre son agression génocidaire, en cours depuis plus d'un an à Ghaza, dans la région, a rapporté l'agence de presse Wafa. Dans une déclaration dimanche soir à l'issue des travaux du Conseil de la Ligue arabe lors de sa session extraordinaire au niveau des délégués permanents, tenue à la demande de l'Irak, le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de la Ligue arabe, Muhannad Al-Aklouk, a fait savoir que "le Conseil, en sus d'avoir dénoncé les intentions de l'entité sioniste d'étendre son agression à la Syrie et l'Irak notamment, a dénoncé le recours abusif des Etats-Unis au veto au Conseil de sécurité, pour empêcher l'adoption d'une résolution obligeant l'entité sioniste à mettre fin à son agression à Ghaza". M. Al-Aklouk a ajouté que le Conseil a également appelé les Etats-Unis à "revoir leurs positions biaisées en faveur de l'occupation sioniste qui empêchent le Conseil de sécurité de l'ONU d'assumer ses responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Il a relevé, dans le même contexte, que le Conseil de la Ligue a appelé tous les Etats parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) à coopérer avec la Cour dans la mise en œuvre des mandats d'arrêt contre le dénommé Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense le dénommé Gallant, mettant en garde contre une politisation de la décision de la Cour d'émettre des mandats d'arrêt.

Liban

Josep Borrell réaffirme le soutien de l'UE à la FINUL



Le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a condamné une fois de plus les attaques menées par l'entité sioniste contre la Mission de maintien de la paix de l'ONU au Liban (Finul), réaffirmant son soutien à cette force onusienne. "Je condamne une fois de plus les attaques (sionistes) contre la Finul qui mérite tout notre soutien pour son travail essentiel de mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité, aujourd'hui et encore plus lorsqu'un cessez-le-feu sera en vigueur", a écrit M. Borrell dans un message sur les réseaux sociaux. Le chef de la diplomatie de l'UE était dimanche au Liban dans le cadre d'une tournée au Moyen-Orient pour discuter de la situation dans la région, marquée par la poursuite des agressions sionistes contre Ghaza et contre le Liban notamment. A l'issue de sa visite au Liban, M. Borrell a écrit dans son message: "Je remercie le commandant en chef des forces de la FINUL opérant dans le sud, le général Aroldo Lazaro, pour ses éclairages sur la situation" dans le sud du Liban. Pour sa part, le général Lazaro "a remercié l'UE pour son soutien à la FINUL".

Pillage des ressources naturelles du Sahara Occidental

Nécessité de couper l'artère économique de l'occupation marocaine

La nécessité de couper l'artère économique de l'occupation marocaine qui exploite illégalement les ressources naturelles du Sahara Occidental et les utilise comme "une arme diplomatique" a été mise en avant, dimanche à Alger, lors d'une rencontre de formation et d'information sur le Sahara Occidental. Les participants à une journée de formation et d'information organisée au profit des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), ont dénoncé l'utilisation par le Makhzen de ses bras, économique et financier, pour empêcher le peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, affirmant qu'il n'existe aucune référence historique confirmant "la prétendue souveraineté" du Maroc sur le Sahara Occidental. Dans son allocution, le directeur de l'INESG, Abdelaziz Medjahed a souligné que la volonté des peuples est inébranlable et que la situation mondiale actuelle sur fond de l'agression de l'entité sioniste sur Ghaza, a permis à l'opinion publique internationale de découvrir la vérité telle quelle, rappelant le rôle de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité international en faveur des questions sahraouie et palestinienne. "La vérité est la première mise à mal, puis vient le droit et les peuples", a soutenu M. Medjahed, soulignant, toutefois, que "la résistance et la ténacité des peuples ont conduit au retrait du monde occidental dont le rôle a été considérablement réduit". Saluant le rôle de l'Algérie dans le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, l'ambassadeur de la RASD en Algérie, M. Abdelkader Taleb Omar, a évoqué la 48e Conférence européenne de solidarité avec le peuple sahraoui, qui se tiendra à Lisbonne (Portugal) du 28 au 30 novembre en cours, coïn-

cidant avec le 50e anniversaire de la "Révolution des Cèllets". Ce qui "contribuera à renforcer la position des Portugais en faveur de la cause sahraouie", a-t-il dit. Taleb Omar a, en outre, rappelé que la rencontre prévoit une conférence des syndicats pour la solidarité avec le peuple sahraoui, à laquelle participeront des délégations d'Afrique, notamment des pays du Sahel, ainsi que d'Amérique latine et d'Europe, pour appeler à un mouvement de boycott des produits marocains, outre une autre conférence du Mouvement européen de solidarité avec le peuple sahraoui et une rencontre au siège du Parlement portugais. A cette occasion, l'analyste politique et expert Ahmed Adimi a fait un parallèle entre l'occupation marocaine du Sahara occidental et l'occupation sioniste de la Palestine, mettant en lumière les politiques de colonisation, à travers l'expulsion et l'extermination des populations autochtones, la construction de murs de séparation entre ces deux peuples et leurs terres, le recours aux puissances coloniales européennes et occidentales et à la "dictature" du droit de veto. De son côté, la juriste Souhila Guemoudi a évoqué, dans son intervention intitulée "Analyse juridique de la question du Sahara occidental", le statut légal du Sahara occidental et le droit de ce peuple à l'autodétermination comme fondement juridique et politique pour la décolonisation, soulignant que de nombreuses jurisprudences ont affirmé que le Sahara occidental était, jusqu'en 1975, un territoire non autonome, conformément au chapitre XI de la Charte des Nations unies. Après la "Marche verte", il est devenu un territoire occupé, les deux parties au conflit étant, d'une part, le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, et, d'autre part, le Royaume du Maroc. Pour sa part, le

président de l'Instance sahraouie du pétrole et des mines au Sahara occidental, Zbeir Ghali a présenté, dans une intervention intitulée "les ressources naturelles au Sahara occidental: une richesse menacée par le pillage", un bref aperçu sur les ressources maritimes, énergétiques, agricoles et minérales au Sahara occidental, soulignant l'exploitation par le Makhzen du phosphate sahraoui qui représente plus d'un quart des réserves mondiales, comme "une arme diplomatique". Ghali a également donné plusieurs exemples sur les domaines de pillage par le Makhzen des ressources des Sahraouis, dont le pillage massif dans le secteur de la pêche qui a assuré 133.478 postes d'emploi aux Marocains en 2021, contre 74.000 postes en 2012. Le Conseiller juridique auprès du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Ahmed Mohamed Sidi Ali, a abordé dans une intervention intitulée "l'investissement et son rôle dans l'alimentation de l'économie coloniale et la complexité du règlement au Sahara occidental", le lien entre les convoitises économiques, le phénomène colonial au Sahara occidental et le fondement juridique avec la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles pillées par le Makhzen. Selon M. Sid Ali, le Makhzen a impliqué les sociétés étrangères dans les opérations de pillage, en leur assurant un ensemble de facilitations douanières, rappelant les bras chargés de l'exécution des opérations de pillage économique et financier du Makhzen, à savoir son bras économique, qui est le Groupe Office chérifien des phosphates (OCP), présenté par le Makhzen comme un acteur clé de la sécurité alimentaire en Afrique, et son bras financier "Attijari wafa bank".

Exécution des mandats d'arrêts de la CPI

L'AFPS appelle la France à exprimer son engagement

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) appelle la France à exprimer "sans tergiverser" son engagement à exécuter les mandats d'arrêts émis jeudi par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza. "Les autorités françaises qui prétendent se conformer aux statuts de la Cour, tardent à exprimer un engagement ferme à exécuter les mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale. Elles doivent le faire sans tergiverser davantage et soutenir résolument l'action de la CPI", a plaidé l'AFPS dans un communiqué. Qualifiant la décision de la CPI d' "incontestable première victoire pour tous les défenseurs du Droit international" et de "premier pas sur le chemin de la jus-

tice pour le peuple palestinien", l'Association estime qu'il "il est potentiellement question, pour la première fois, que des responsables politiques (sionistes) de premier plan, alliés des Etats occidentaux et particulièrement des Etats-Unis puissent se retrouver devant ce qui devrait être un Tribunal International pour la Palestine". Toutefois, l'Association reconnaît que "le chemin à parcourir est encore long". "Même si les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne et l'Irlande annoncent qu'ils respecteront la décision de la CPI, certains pays membres de l'UE, alliés de longue date de (l'entité sioniste) n'en feront rien malgré les déclarations du chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, qui a clairement indiqué que la décision de la Cour devait être respectée", prévient l'AFPS. Pour cette association, la décision de la CPI est

"un formidable encouragement à poursuivre les mobilisations partout en France pour l'obtention d'un cessez-le-feu immédiat et pérenne à Ghaza comme au Liban". "C'est aussi un encouragement à poursuivre les actions de solidarité pour que cessent les attaques criminelles des colons et de l'armée d'occupation en Cisjordanie y compris à Al Qods-Est", a-t-elle ajouté, soulignant que "l'impunité n'est plus de mise pour les criminels (sionistes) et doit être battue en brèche définitivement". Elle appelle, dans ce contexte, à "renforcer les manifestations et rassemblements comme celui qui aura lieu mercredi 27 novembre à Strasbourg devant le Parlement européen en avant-première de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien", prévue deux jours plus tard.